

TEMPERATURE

PREVISIONS

Beau et plus froid.

SOLEIL

6.53 4.35
6.50 4.41

L'ILLUSTRATION

Pour le peuple et par le peuple

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS ILLUSTRE DU MATIN EN AMERIQUE

LE SEUL
JOURNAL
DU MATIN
A
2 cents

VOL. 1, NO. 111.

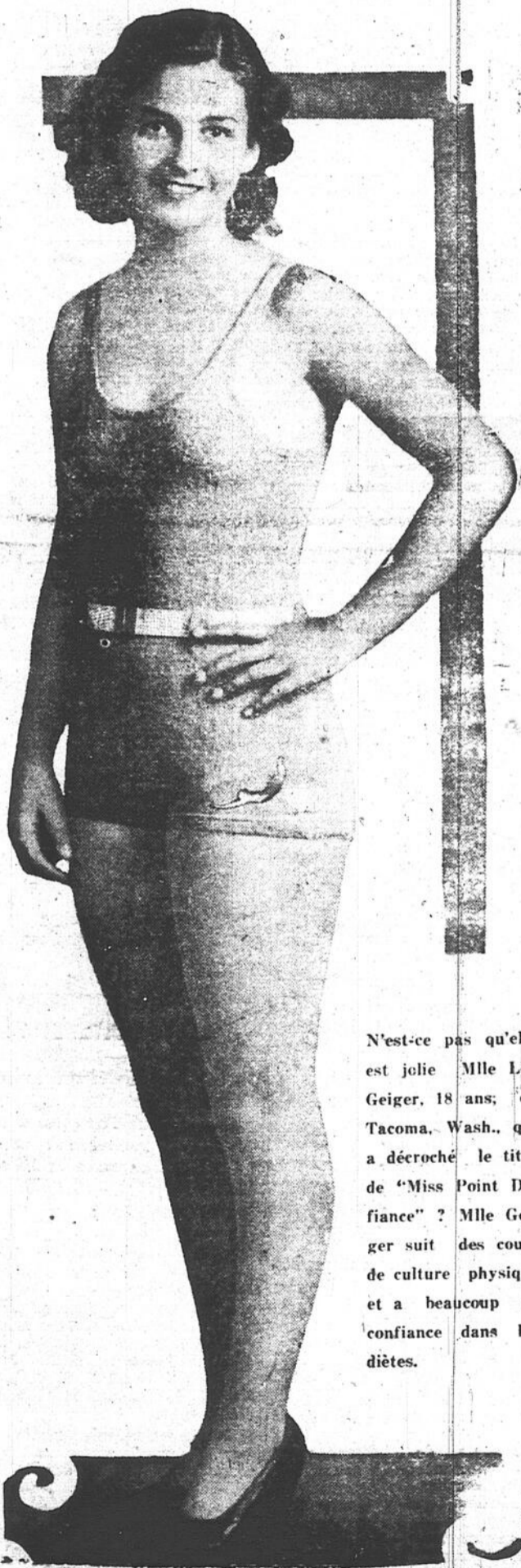
MONTREAL, MARDI, 11 NOVEMBRE, 1930.

PRIX: 2 CENTS

GROS INCENDIE AUX ABATTOIRS DU PACIFIQUE

(Voir page 3)

BEAUTE RAVISSANTE



N'est-ce pas qu'elle est jolie Mlle Lee Geiger, 18 ans, de Tacoma, Wash., qui a décroché le titre de "Miss Point De-fiance" ? Mlle Geiger suit des cours de culture physique et a beaucoup de confiance dans les diètes.

JOLIE SERVANTE ETRANGLEE



LA JOLIE SERVANTE de table Dolores Gordon Parker, 28 ans, demeurant à New-York a été trouvée étranglée dans son lit. Son mari Dewey M. Parker a été arrêté, mais il proteste de son innocence en déclarant qu'il est arrivé chez lui et qu'il a trouvé son épouse dans cet état.

BLESSE A SING-SING



HOWART MARQUART, un gardien de la prison de Sing-Sing qui a été blessé à l'épaule alors qu'avec quatre officiers de la prison il a dû lutter contre 4 jeunes criminels de la ville de New-York qui voulaient organiser un soulèvement général.

ETOILE A 16 ANS



UNE JOLIE PETITE demoiselle qui est arrivée à New-York dernièrement pour faire ses débuts dans la métropole. Cette demoiselle porte le nom de Leslie May et n'a que 16 ans. C'est la plus jeune étoile de la Cie Fox.

LE DETECTIVE BERGERON DONNE LE DEMENTI AU CANADA

(Voir page 2)

LE DETECTIVE BERGERON DONNE LE DEMENTI AU "CANADA"

Un incident avec l'inspecteur Lemire.- Sa présence dans Maskinonge

Monsieur le Rédacteur,

Me serait-il permis de solliciter votre complaisance pour repousser par la voie des colonnes de votre journal, les attaques insidieuses, mensongères et calomnieuses dont le journal "Le Canada" me couvre depuis quelques semaines et plus spécialement dans ses éditions du 31 octobre et du 6 novembre 1930?

En effet, en date du 31 octobre 1930, ce journal, en première page, et sous des titres flamboyants, se demande comment il se fait que j'ai été envoyé dans le comté de Maskinonge pour prendre part à l'élection provinciale, et comment il se fait également que la ville de Montréal se permet d'envoyer ses employés aider à la cause conservatrice dans les comtés ruraux.

Dans le même numéro de ce journal, mais dans une colonne différente, toujours en première page cependant, on pose à MM. Houde, Bray et Savignac, les questions suivantes que je reproduis textuellement: "Est-il vrai que le sergent-détective, Marcellin Bergeron, qui avait donné sa démission a été réinstallé dans la police? Est-il vrai de plus, qu'à son retour dans la police, on lui payé son salaire pour tout le temps qu'il a été absent du service?"

"MM. Houde, Bray Savignac et consorts pourraient-ils faire connaître de plus quelle aventure est survenue à ce sergent-détective quelque temps avant sa démission? Pourraient-ils aussi faire connaître de cette aventure, pourraient-ils le voile sur certaines choses qui se sont passées dans les cellules des quartiers-généraux et devant la Cour du Recorder?"

De pareilles insinuations sont de nature à laisser croire au public que j'ai commis des actes tellement répréhensibles que je devrais être mis au ban de l'opinion publique et voué au mépris populaire; elles laissent planer sur mon compte des soupçons odieux, voire même criminels.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, d'assouvir les desirs de ces messieurs en répondant à toutes et chacune de ces saletés, par l'intermédiaire de votre journal, et l'opinion publique sera à même de juger de mon honorabilité tant comme citoyen que comme officier de police.

Puis-je vous dire d'abord que je suis entré dans le corps de police en date du 11 avril 1913 et que jusqu'en septembre 1928, je n'ai jamais eu aucun démêlé avec mes officiers supérieurs ou autres et que mon dossier est absolument blanc et sans tache.

L'inspecteur Lemire

Au cours du mois de septembre 1928, l'inspecteur Lemire fit un rapport au département à l'effet de me substituer du rang de sergent-détective, au rang de simple constable.

Ce fut en vain que je demandai des explications, sachant que j'avais toujours fidèlement accompli mon devoir; elles me furent toujours refusées et je dus prendre le chemin du poste au rang de simple constable.

Mortifié de cet abus de pouvoir à mon égard, je n'en continuai pas moins mes démarches auprès des autorités pour connaître les raisons qui les avaient induites à effectuer ce changement, mais voilà qu'un beau matin, dans le cours du mois de février 1929, au lieu de me donner les explications auxquelles j'avais droit, le régime Desrosches me fait savoir que j'étais suspendu du service pour une période de quinze jours sur rapport fait contre moi par le sergent-détective Francis Tremblay, créature du régime ci-haut mentionné. Je me rendis alors auprès de l'éche-

vin Trépanier, et après lui avoir exposé la situation, ce dernier me fit réinstaller au service, dès que mes quinze jours de suspension furent expirés, avec ordre de payer mon salaire pour tout le temps de ma suspension. Si j'avais été suspendu avec raison, pourquoi m'a-t-on payé mon salaire durant cette période et si c'était à tort que j'avais été suspendu, pourquoi l'a-t-on fait si ce n'est que pour assouvir les petites haines qu'entretenait à mon égard l'inspecteur Lemire devant mon insistance à lui demander les raisons de mon changement de rang dans le corps de police, raisons qu'il était impuissant à me fournir parce qu'il n'en avait pas.

Revenu dans le corps de police, je réalisai bientôt par une série de petites manoeuvres et de tracasseries indignes qu'on voulait se débarrasser de moi à tout prix et je pris alors la résolution de sortir complètement des rangs de la police. A la fin du mois de mars 1929, je préparai moi-même ma lettre de démission et j'allai la porter entre les mains de l'inspecteur Lefebvre, démission qui fut acceptée sur le champ. Ayant encore en ma possession une tunique et quelques autres menus objets, propriété du département, je me rendis trois jours plus tard, aux quartiers généraux de la police pour la remise de ces effets. Ce devoir accompli, je me rendis au bureau du Chef qui s'empressa de me donner une belle lettre de références, dans laquelle il était dit qu'il n'avait qu'à se louer de mes loyaux services et de ma bonne conduite durant les nombreuses années de mon passage dans le corps de police. Croyez-vous, Monsieur le Rédacteur, que si j'avais été un mauvais serviteur du public, le Chef de police eusse pu me rendre un pareil témoignage?

Après avoir quitté le Chef, n'étant plus alors qu'un simple citoyen, et n'ayant plus rien à faire désormais avec le corps de police, je résolus de demander à nouveau, et pour une dernière fois, des explications à l'inspecteur Lemire pour avoir été dégradé sur sa recommandation, quelques mois auparavant.

Dans son bureau

Dès que j'apparus dans son bureau, sans me donner le temps de lui poser aucune question, il m'ordonna de sortir avec brutalité et déclara qu'il ne voulait pas me voir. N'étant plus tenu d'obéir, puisque je n'étais plus dans la police et qu'il n'était plus mon supérieur, j'insistai pour qu'il me fournisse ces explications.

Devant son refus catégorique et les termes peu gracieux qu'il employait à mon égard, je perdis mon contrôle et je le saisis à la gorge, mais sans le frapper cependant. Profitant du fait qu'il était entouré d'un groupe d'adulateurs et de détectives qui avaient intérêt à se ménager ses faveurs, il me fit enfermer dans une cellule où il me tint prisonnier durant trois heures, après quoi il m'envoya la détective Vanini m'ouvrir les portes de la cellule, me disant de m'en retourner chez moi et de revenir devant la Cour du Recorder le lundi suivant, sans cependant exiger aucun cautionnement. Le lundi, l'on avait dressé contre moi une plainte à l'effet que j'avais troublé la paix aux quartiers-généraux de la police, et comme vous pouvez bien le penser, je plaidai résigné, et ma résignation ayant été acceptée, M. Lemire n'était plus mon officier et je n'étais plus son serviteur.

Cette cause fut fixée pour le lundi suivant, mais comme je n'étais pas prêt à procéder, je demandai une remise, remise (Voir suite à la page 5)

HOOVER ACCEPTE LA COOPERATION DES DEMOCRATES

Il demandera des subsides pour soulager les chomeurs

Washington, 11 nov.— D'après un communiqué de James E. Watson, leader du sénat des Etats-Unis, l'administration Hoover serait prête à accepter la coopération des démocrates dans la législation du pays. Dans ce communiqué le sénateur ajoute: "La proposition du président du parti démocrate, John J. Rabson et des six autres leaders du même parti est très acceptable. Je ne doute pas que tous mes collègues lui souhaiteront la bienvenue. Nous sommes en face d'une situation nationale déplorable, et nous améliorerons les affaires du pays par une coopération basée sur l'intérêt de la nation!"

CRISE ECONOMIQUE

Avec la fin de semaine, les esprits se sont calmés du grand changement politique qui vient de s'opérer dans le pays et qui avait soulevé l'animation. On réfléchit maintenant aux conséquences logiques des élections de mardi dernier.

Le président Hoover annonce qu'il demandera au Congrès que de nouveaux subsides soient votés pour que le gouvernement puisse poursuivre son programme de travaux publics, afin de diminuer autant que possible le chômage.

Les directeurs des chemins de fer ont diminué les taux de transport et de fret au minimum, l'été dernier; mais ils annoncent que ces taux seront désormais plus élevés.

Les récentes élections qui laissent républicains et démocrates en forces presque égales dans les deux Chambres, ont un autre résultat, et dont les conséquences sont bien plus graves: la coalition des démocrates et des représentants de certains états de l'ouest. Si les mesures proposées par les républicains ne conviennent aux démocrates, ils se rejettent désormais en mesure de les rejeter comme il leur conviendra. C'est ce qui explique l'embarras de l'administration Hoover à accepter le programme démocrate.

Et la session se terminera dans une atmosphère paisible. Mais lorsque le prochain Congrès se réunira, ce sera une tout autre histoire. Les leaders espèrent que les démocrates exposeront leurs vues clairement, et forceront les républicains à voter avec eux ou à admettre leur infériorité. La situation ne sera pas rose, et M. Hoover préfère ne pas la commenter à l'avance. La grande question, ou plutôt le grand problème, ce sera désormais celui du chômage.

Et voilà pourquoi le président Hoover est si pressé de demander la votation de certains crédits pour soulager les sans-travail. Les démocrates ne peuvent refuser cette mesure qui est de l'intérêt public.

LE DO-X ARRIVE EN ANGLETERRE

Calshot, Angleterre, 10. — Le Do-X a terminé la deuxième étape de son voyage aux Etats-Unis, lorsqu'il est arrivé à Calshot, à 3 h. 37 p.m., hier (10 h. 37 a.m. E.S.T.).

Le géant de l'air était parti d'Amsterdam, en Hollande, depuis 4 heures quand il est arrivé au port de Calshot. Il a retardé à Amsterdam quelques jours, à cause de la mauvaise température.

Aujourd'hui, la température était excellente. Il n'y a pas eu de brouillard et le vent était modéré. L'hydroplane géant contient 17 membres d'équipage et 23 passagers.

Un avion s'est rendu à la rencontre du DO-X, au large de Southampton, au cas où l'avion allemand aurait eu de la difficulté à trouver le site du port.

ON NE CHOME PAS A LA COUR DU CORONER

Plusieurs cas de décès sont rapportés au Coroner, hier —Verdict de mort acciden- telle dans le cas M. Freder- derick Clark, trouvé mort empoisonné dans son gara- ge — Les morts naturelles

S'il n'y a pas eu d'enquête devant jury, à la Cour du Coroner, hier, on a dû siéger tout de même tout l'avant-midi, et plusieurs verdicts ont été prononcés. Dans la majorité des cas, il s'est agi de morts naturelles.

Verdict de mort accidentelle a été rendu dans la cause de Frederick Clark, 26 ans, No 5266, rue Wellington, Verdun. M. Clark a succombé à une asphyxie par oxyde de carbone, le 8, dans son garage.

Plusieurs témoins ont été entendus, dont l'épouse de la victime, née Eulilia Bindon. Mme Clark a raconté que, vendredi soir, son mari avait quitté la maison, vers 10 heures. Comme le lendemain matin, son mari n'était pas revenu, elle fit différents téléphones et, vers 9 heures, samedi matin, elle décida de se rendre au garage de son mari, situé à l'arrière du No 322, avenue Melrose, Verdun. C'est là qu'elle trouva son mari, assis au volant de son automobile. Il était mort, asphyxié par l'oxyde de carbone. Le moteur de son automobile n'était pas en marche, mais le courant était sur le moteur. Les phares de l'automobile étaient allumés.

Le Dr Vernon de Boissière, No 5253, rue Wellington, manda immédiatement, ne fit que constater la mort qu'il a attribuée à un empoisonnement accidentel par oxyde de carbone.

L'enquête faite par les sergents-détectives Georges Dupont et S. G. Bradford, de la police de Verdun, a démontré que la mort de M. Clark ne pouvait être qu'accidentelle. D'abord, les portes du garage n'étaient pas hermétiquement fermées, le capot du moteur de l'automobile était relevé, de l'antifreeze avait été vidé dans le radiateur, enfin, tout indiquait que M. Clark avait travaillé à son moteur. On croit qu'il aurait tenté de faire partir le moteur de son automobile, alors qu'il ressentait déjà les effets des émanations de gaz.

Dans six autres enquêtes, un verdict de mort naturelle a été prononcé. On peut mentionner la mort de Mme Pesant, née Elise Bouchard, 70 ans, et demeurant au No 2219, rue Lespérance, mort survenue le 8 novembre 1930. Le Dr G.-H. Martin a déclaré que la mort était due à un embarras gastrique, compliquée d'une araignée de poitrine. La fille de la défunte, Mme Jean-Baptiste Bonin, née Bernadette Blais, même adresse, a été le principal témoin.

L'ALLEMAGNE ET LE BRESIL

L'incident Baden est proba- blement clos

Berlin, 10. — Le ministre allemand à Rio de Janeiro a reçu l'ordre d'informer le nouveau gouvernement brésilien que l'Allemagne le reconnaissait comme tel.

Ce geste de l'Allemagne est plus important qu'on ne peut le croire, à cause de l'incident du 25 octobre dernier. On se rappelle que les révolutionnaires ont tiré sur un vaisseau allemand, le "Baden", causant ainsi la mort de plusieurs personnes.

Dans les cercles politiques l'on reconnaît que ce message de l'Allemagne clôt en quelque sorte l'incident Baden.

Tokio, 10. — Le Japon a reconnu officiellement aujourd'hui le nouveau gouvernement brésilien.

ATHLETES ONTARIENS BANQUETES AU VIGER

Les joueurs de football anglais, qui représentaient les équipes des provinces de Québec et d'Ontario lors de la joute inter-provinciale, hier, et qui a été gagnée par la province de Québec, par 11 points contre 3, ont été les invités de la ville de Montréal à un banquet donné à l'hôtel Viger, hier soir, sous la présidence de l'échevin Gilday.

A la table d'honneur, on remarquait, en outre du procureur, le Dr Gilday, Sir Henry Gray, Geo. Wright, M. Murdock de la M. A. A. A., le capitaine Haxlett de l'équipe de Québec, le capitaine Batty de l'équipe ontarienne, l'échevin J.-H. LaMarre, M. Merry de l'O. F. U.

L'échevin Gilday regrette que des engagements retiennent le maire, mais il assure les athlètes, qu'il ne grouve aucun endroit au Canada qui possède un aussi bon maire. Les joueurs d'Ontario sont les bienvenus dans la vieille province de Québec. Il est regrettable que les Canadiens français ne jouent pas au jeu de football anglais parce qu'ils remporteraient le championnat du Canada en peu de temps.

L'équipe de rugby du collège d'Ottawa a remporté le championnat du pays pendant plusieurs années. Le cas de l'échevin J.-H. LaMarre est encore une preuve que nos compatriotes sont habiles au sport quand ils veulent s'en donner la peine. Le représentant du quartier Montcalm a remporté un championnat de lutte amateur pour l'Amérique du Nord en 1919.

Le capitaine Batty du club ontarien remercie la ville de Montréal pour la chaleureuse réception est accordée à son club. Il connaît depuis longtemps l'hospitalité proverbiale de notre province et il regrette qu'il n'ait pas plus de temps disponible pour visiter notre province.

Le capitaine Haxlett, de l'équipe de notre province, félicite le Club de l'Ontario pour l'esprit sportif qu'il a démontré durant la joute Les Canadiens français devraient adopter ce jeu qui est une merveille d'agilité et qui forme de véritables athlètes.

M. Geo. Wright a salué les visiteurs au nom de notre province et il a démontré les points saillants de la joute, d'hier avec humour.

Les athlètes ontariens, après le banquet, se sont rendus au théâtre St-Denis les invités du Dr Gilday.

IL MEURT A LA SUITE D'UNE CHUTE

On se demande si un nommé Grennell n'aurait pas été poussé dans l'escalier d'une maison, rue Lemoyne — Accident survenu le 30 oc- tobre dernier — Les détec- tives enquêtent

Les sergents-détectives Aimé Bissonnette et Joseph Mathieu, investigateurs spéciaux de la Cour du Coroner, font actuellement des recherches, dans le cas de James Grennell, 61 ans, No 416, rue Lemoyne, décédé le 8 novembre courant, à l'hôpital Général, de fracture de côtes, du côté gauche.

D'après les renseignements obtenus, Grennell aurait fait une chute, le 30 octobre dernier, au No 416, rue Lemoyne. Il aurait glissé sur une longueur de 8 ou 9 marches, dans l'escalier. On ne sait trop s'il est tombé de lui-même ou s'il n'aurait pas plutôt été poussé par quelqu'un.

Ce n'est que le 4 novembre courant, que Grennell s'est rendu à l'hôpital Général, d'après le Dr J.-Paul Laplante, chef interne de l'hôpital. Entre temps, Grennell, un ancien soldat, aurait été traité à l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Bellevue.

VIOLENT INCENDIE DANS UN HANGAR A ANIMAUX

SOIXANTE-ET-TRIGIS CHEVAUX ET ENVIRON 50 VACHES A LAIT PERISSENT — DANS UN HANGAR DU PACIFIQUE CANADIEN, RUE IBERVILLE — DEUX ALARMES — DEUXIEME VISITE DES POMPIERS — FOULE IMMENSE DE CURIEUX — DOMMAGES ELEVES.

Un incendie d'une grande violence qui a éclaté hier soir, vers 8 heures, dans un des hangars du Pacifique Canadien, aux abattoirs de la rue Iberville a détruit soixante-et-trois chevaux et environ cinquante vaches à lait. La cause de l'incendie, jusqu'ici, n'est pas déterminée. Toutefois, deux heures avant ce dernier incendie, les pompiers avaient été appelés à éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans des ballots de foin, à l'extrémité nord.

A l'arrivée des pompiers, pour la seconde fois, aux abattoirs, les pompiers trouvèrent le hangar d'une étage qui longe la rue Iberville, au nord de l'avenue Mont-Royal, en flammes. Les flammes se dirigeaient vers la partie nord des hangars, là où avait éclaté le premier incendie. Tout en travaillant à diminuer l'intensité des flammes, les pompiers durent manœuvrer ardemment de façon à protéger les hangars voisins.

Il se trouvait, dans le hangar, 70 chevaux et 50 bêtes à cornes. Les animaux étaient la propriété de MM. Belleau et Arcand. Les pompiers essayèrent de sauver les animaux effrayés, avec l'aide d'employés des cours. On ne réussit qu'à en sauver quelques uns.

Peu après son arrivée, le chef de district Robert, sonna une seconde alarme. Nombre de nouveaux appareils et de pompiers répondirent, ainsi que le directeur Raoul Gauthier, le député chef Marin, les chefs de district Rudy et Doelan. Une foule immense était accourue pour suivre les péripéties de l'incendie qui offrait un spectacle étrange. Les inspecteurs Desrosiers et Lefebvre, accompagnés de constables,

réussirent à maintenir l'ordre. Les pompiers eurent raison des flammes assez rapidement. Des animaux furent trouvés encore vivants, mais ils étaient tellement blessés qu'on dû les tuer. On ne sait au juste à combien s'élevèrent les pertes. Les dommages au hangar sont comparativement bas. Les vaches étaient évaluées à \$80 chacune, et les chevaux à \$110 chacun.

DEVANT LE GRAND JURY



Mlle EMILY MARX, sous procureur-général de New-York, qui sera la première femme, dans l'histoire des Etats-Unis à plaider devant le grand jury. Elle apparaîtra dans une cause de fraude électorale.

NEW-YORK-PANAMA SANS ARRET

Canal de Panama, 10. — Le capitaine Roy W. Ammel, l'aviateur-courrier de Chicago, est arrivé à France Field, à 2 h. 41 p.m. aujourd'hui, terminant ainsi son envolée de 2,270 milles, c'est-à-dire de New-York à Panama.

Ammel est le premier aviateur à faire sans arrêt cette envolée. Le lieutenant-colonel James A. Mars, commandant de l'aéroport, a été le premier à féliciter le brave aviateur.

La distance a été couverte en 24 heures et 34 minutes.

RALLIEMENTS CONSERVATEURS

M. Camillien Houde, chef de l'Opposition adressera la parole à Drummondville, samedi soir et dimanche après-midi, à un grand ralliement conservateur qui se tiendra à l'Arsenal de Québec. M. Houde sera accompagné de plusieurs députés fédéraux et provinciaux.

MM. Aimé Guertin député de Hull, et Aldéric Blain, député de Dorion, assisteront à la réunion de la Jeunesse Conservatrice du après-midi, à Valleyfield.

Victime de son imprudence

Cécile Bergeron, âgée de 8 ans, 175 St-Patrice, Ville LaSalle, était à jouer avec des compagnes, hier après-midi. Les enfants décidèrent d'embarquer dans une voiture, pendant que le propriétaire était absent. Le cheval continua sa route et comme il n'avait pas de conducteur, s'engagea près d'un fossé et la voiture fut renversée. La jeune Bergeron, en voulant éviter l'accident, sauta par-dessus bord et fut écrasée sous le véhicule.

Le propriétaire, J. Casatchuck, s'empressa de retirer l'enfant et la transporta dans une maison voisine. L'ambulance de l'hôpital St-Joseph, mandée en tout hâte, transporta la victime à l'hôpital où elle expirait vers 2 heures, hier après-midi.

NOUVEL EDIFICE POUR LA COUR DU CORONER

LE LOCAL ACTUEL NE SAURAIT SOUFFRIR D'AUTRES REMODELAGES — UN PEU D'HISTOIRE — LE "BEAVER BOARD" NE SUFFIT PLUS — LA POLICE PROVINCIALE S'EN VA — PLUS DE 2,000 ENQUETES PAR ANNEES — RICHES ET PAUVRES S'Y COUDOIENT — LA LOI DES CORONERS — LES FONCTIONNAIRES

A l'instar du palais de Justice de la Vieille Capitale, l'édifice qui abrite le personnel de la cour du Coroner du district de Montréal, celui du Laboratoire Medico-légal de la province de Québec serait-il destiné à subir le même sort?

Tout porte à le croire. La rumeur veut que l'ancien hôtel Richelieu auquel... ironie du sort... on a accolé la morgue, subisse de nouvelles transformations.

Il y a à peine sept ans, la cour du Coroner et la morgue se trouvaient dans un édifice, rue Craig, à l'angle de la rue Sainte-Elizabeth. Le Gouvernement provincial était locataire. Un bon jour, sans crier gare, un ordre vint de Québec, à l'effet que le personnel de la cour du Coroner et de la morgue devait déménager ses pénates dans l'édifice d'une compagnie de pompes funèbres, rue Sainte-Catherine.

Ce ne fut pas long. À peine deux mois, s'étaient-ils écoulés, un ami, s'allonge, chaque année, que la compagnie ne pouvait plus souffrir, entre autres, le va et vient occasionné par les enquêtes tenues à la cour du Coroner. Le second étage d'un édifice, rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue de Bullion était vacant. C'est là que se réfugia, tant bien que mal, à l'aide de bureaux divisés au moyen de "beaver board", la cour du Coroner.

Enfin, autre déménagement. Cette fois, au No 443, rue Saint-Vincent l'ancien hôtel Richelieu, plus tard occupé par le journal le "Devoir". Il fallu faire là, un ménage de fond en comble. Si bien qu'à l'exception de la façade de l'édifice, avec sa marquise, il ne resta plus rien de l'ancien hôtel. Cette fois encore, le "beaver board" joua un rôle prépondérant. Ce qui plus est, on y installa les bureaux de la Police provinciale.

Des semaines, des mois s'écoulèrent. Une enquête fut poursuivie, au sein de la Police provinciale; cette dernière fut dotée d'un nouveau chef. Peu après, le Gouvernement installait, à grands frais, les bureaux de la Police provinciale dans une partie de l'ancien palais de Justice.

Les habitués de la cour du Coroner se disaient: à notre tour maintenant d'avoir un local plus convenable. Entre temps, le précieux musée du Laboratoire Medico-Légal était transporté à l'étage supérieur de l'ancien hôtel Richelieu, autrefois connu comme étant les quartiers généraux de la Police provinciale. Depuis, les choses en sont restées là. De temps en temps, des représentants du gouvernement tant de Québec que de Montréal, font leur apparition dans l'édifice. On examine, on chuchote, on se consulte. Puis on s'en va. Pendant ce temps là, la liste de ceux

qui viennent réclamer un parent, un ami, s'allonge, chaque année. A certains jours, on s'entasse, on se bouscule, à la cour du Coroner, dans l'espérance de pouvoir suivre l'enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort accidentelle d'une épouse, d'un fils... Si on parvient jusqu'à la salle d'enquête on n'est guère mieux, car l'atmosphère est tôt viciée. Des femmes perdent connaissance. On s'empresse auprès d'elles. Il s'ensuit un retard considérable.

Il semble donc que le temps est venu de doter la métropole du Canada, d'un édifice qui soit digne d'elle. Des plans ont été déjà dressés. L'édifice proposé pourrait abriter, convenablement, la cour du Coroner, le Laboratoire Medico-Légal et la morgue. Le nombre d'enquêtes, à la cour du Coroner, est de plus de 2,000 milles par année. La morgue est ouverte jour et nuit. Riches et pauvres y sont appelés. Le état de chose actuel doit-il continuer d'exister?

Certains tenteront peut-être une explication. On dira que le statut des Coroners de la province de Québec, n'est pas encore défini d'une façon positive, dans ce sens qu'un Coroner peut tenir enquête là où bon lui semble; que pour le Coroner du district de Montréal, on lui reconstruit un bureau, rue Saint-Vincent. C'est comme un pied à terre, afin de lui éviter des déplacements inutiles.

La loi des Coroners, du moins en ce qui concerne celui de Montréal pourrait peut-être alors être amendée. Ce serait non seulement pour le plus grand bien de la population, mais encore du personnel où la plupart de ses membres, hommes mariés, ne gagnent pas cent dollars par mois. Pour une fois, on songerait peut-être à leur justice.

A L'ENQUETE DU R-101

Le commandant Booth rend témoignage

Le commandant Booth, du dirigeable R-100, à déclaré devant la commission d'enquête sur le désastre du R-101, que la conférence impériale a hâté le départ de ce dirigeable. Les officiers auraient insisté sur des essais additionnels s'ils n'avaient été pressés par l'ouverture de la Conférence.

Il s'agissait de transporter Lord Thompson aux Indes et le ramener avant la dernière séance de la Conférence impériale.

Le R-101 n'avait eu que 16 heures d'envolées avant son départ pour les Indes. Le R-100, après 45 heures d'envolées a prouvé qu'il possédait plusieurs défauts de construction. Ces défauts ont été corrigés avant son départ pour le Canada.

Le commandant Booth était à bord du R-101 lors de sa première envolée. Le dirigeable perdait une énorme quantité de gaz. Booth n'aurait pas tenté une envolée de 50 heures s'il avait été commandant du R-101.

ON DEMOLIT LE MOULIN DU CROCHET

Le pittoresque moulin du Crochet, moulin seigneurial construit peu après 1681, sur la rive nord de la Rivière des Prairies, à Lavall-des-Rapides, devra disparaître pour faire place au progrès. Encore un autre souvenir historique qui doit s'effacer devant Madame la Civilisation. Les amateurs de choses anciennes "authentiques" déploieront cette perte.

L'endroit où se trouve ce moulin est à demi submergé par l'élévation des eaux, ce qui est dû au barrage construit récemment par la Montreal Island Power, près du Sault-au-Récollet. On démolira complètement ce moulin des premiers temps du Canada.

Evidemment, la chose ne se passe pas sans protestations; les amateurs de souvenirs historiques ont vivement protesté contre la violation de cet héritage sacré. Mais ces protestations sont restées sans écho.

Toute une page de notre histoire nationale disparaît avec le moulin du Crochet.

ASSEMBLEE DU CONSEIL

Plusieurs questions importantes à l'étude

En outre de plusieurs amendements à la Charte que les échevins ont adoptés, il y a trois questions primordiales qui seront discutées à l'assemblée convoquée pour trois heures, cet après-midi.

L'expropriation des carrières, la loi des expropriations des rues et le vote demandé par la Ligue des droits de la femme pour les femmes séparées de bien avec leur époux et qui possèdent des propriétés, seront à l'étude.

Les échevins attendent le rapport des divers comités chargés de l'étude de ces questions. Quant au problème des expropriations, une distribution plus équitable a été soumise aux échevins par le comité de citoyens qui s'est réuni la semaine dernière.

Comme les expropriations demanderont une forte somme, plusieurs suggestions ont été offertes par ce comité. Il s'agirait de trouver un moyen pour répartir le coût sur les propriétaires riverains et des environs et solder la balance par une taxe spéciale sur tous les propriétaires de la ville.

La solution des expropriations des carrières demandée par les citoyens des quartiers intéressés, a été le sujet d'une entrevue entre les propriétaires de ces carrières et les autorités de la ville. On ignore quel en sera le coût et le rapport de ce comité n'est pas encore terminé.

La question du vote des femmes sera discutée aujourd'hui. Plusieurs échevins sont d'avis que cette question relève du Gouvernement de Québec et qu'elle devrait être solutionnée par le Gouvernement provincial. Par contre, d'autres échevins se basent sur le fait que les femmes de la ville de Québec ont obtenu ce privilège et qu'il n'existe pas de raisons pour que ce précédent ne soit pas appliqué aux femmes de Montréal.

Les échevins siégeront en comité de législation sous la présidence de l'échevin Bray.

ON DEVRA CONSULTER LES PROVINCES

La suggestion de l'Hon. Dupré est acceptée

Londres, 11.—Les premiers ministres des Dominions venus à la Conférence impériale ont passé la journée, hier, à discuter la question de l'égalité de statut. Ils ont repris ce problème au point où on l'avait laissé à la conférence de 1926.

Aujourd'hui, tout est prêt pour la séance plénière de demain. Les chefs des délégations ont donné leurs recommandations sur les dernières questions constitutionnelles. Une fois que ces recommandations auront été approuvées, elles deviendront des décisions formelles adoptées à la Conférence impériale de 1930 et seront désormais du domaine de l'histoire. La dernière question à l'ordre du jour était celle des appels au Conseil privé. Mais les premiers ministres n'ont fait aucune remarque à ce sujet.

En ce qui concerne les études constitutionnelles de la Conférence économique, les décisions adoptées sont une confirmation de ce que recommandaient les délégués de la conférence de l'an dernier, sur les lois des Dominions. Dorénavant, le Canada et les autres parties de l'Empire britannique pourraient adopter des lois sans devoir les soumettre à la Grande-Bretagne. Cependant, on a cru, au Canada, que ce changement constitutionnel serait de nature à affecter l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Le premier ministre de Québec, M. Taschereau, et celui d'Ontario, M. Ferguson, ont cru devoir consulter leurs électeurs avant que cette altération de la constitution soit faite. L'hon. Maurice Dupré, Solliciteur-Général pour le Canada, appuie les recommandations des deux premiers ministres. L'hon. R. B. Bennett a donc suggéré que l'on se rende à cette demande, et on a décidé de laisser l'affaire en suspens.

L'ILLUSTRATION

Bureaux: 5355, avenue du Parc Téléphone: CRescent 1629

PRIX DU NUMERO: 2 CENTS.

Abonnement par la poste: \$5.00 par année.

"L'Illustration" est publié tous les matins, à Montréal, par la Société des Journalistes Canadiens, Inc., compagnie autorisée par lettres patentes du Gouvernement de la Province de Québec.

Imprimée par "MONITOR PUBLISHING CO. LIMITED," 5357, avenue du Parc.

L'INTERET PUBLIC EXIGE

10. Le développement de nos ressources naturelles, afin de donner du travail à tout le monde.
20. La réduction des heures de travail.
30. Un plus grand nombre de parc pour les enfants.
40. L'amélioration de la voirie urbaine.
50. La construction de voies souterraines pour améliorer notre réseau ferroviaire.

L'Illustration preconise ces mesures

MONTREAL, MARDI, 11 NOVEMBRE, 1930.

L'attitude de M. Bennett a la Conference

La Conférence impériale tire à sa fin. Dans les milieux anglais on semble être mécontent de la tournure des choses. C'est le point de vue anglais, et c'est naturel.

L'opinion publique en Angleterre est fort divisée sur la forme que le commerce interimpérial doit prendre. Et il est dans l'ordre des choses que les Anglais soient déçus de constater que la Conférence impériale n'a pas réussi à faire l'accord des esprits sur ce problème troublant, qui pourrait bien être la cause de la chute du gouvernement travailliste.

Les Canadiens, de leur côté, sauront gré à M. Bennett d'avoir posé nettement les conditions du commerce interimpérial. L'attitude de M. Bennett aura, au moins, servi à nous prouver de nouveau qu'en affaires l'Anglais ne se laisse pas guider par le sentiment.

La Conférence impériale aura eu en outre cet autre avantage de démontrer que M. Bennett n'est pas cet impérialiste à tous crins que les politiciens libéraux se sont plus à représenter à l'électorat de notre province.

Le premier ministre du Canada s'est tenu aussi éloigné de l'impérialisme militaire ou politique, en même temps qu'il s'est gardé de donner dans l'impérialisme économique. L'on en a eu la preuve dans son discours à un banquet quelconque il y a une dizaine de jours, où il a discrètement rappelé à ses auditeurs notre droit à l'indépendance.

La caisse de chômage en Angleterre

(Suite)

Toute barrière à la paresse a disparu depuis que la sensible Margaret Bondfield, ministre du travail, a fait voter, l'an dernier, une loi qui dispense les chômeurs de faire la preuve qu'ils cherchent du travail. Il faut leur apporter les offres à domicile ou au moins à la Bourse du travail. Et, même à ce moment, le chômeur ne sera tenu d'accepter que si la besogne qu'on lui propose rentre dans le genre d'occupation auquel il est habitué, si le travail lui convient, en somme. Une paysanne, parce qu'elle aura tourné des obus en 1918, peut refuser une place de bonne à tout faire, et continuera sans doute jusqu'à la prochaine guerre à toucher le "dole", l'allocation! Laver la vaisselle n'est pas un travail approprié à ses aptitudes, elle dont les mains délicates ont appris en huit jours à servir un tour.

Enfin la loi actuelle sur le chômage contient des dispositions baroques qui sont un encouragement direct à la mauvaise foi. L'ouvrier, par exemple, vient à perdre son gagne-pain, doit attendre six jours avant de pouvoir toucher les secours de chômage. S'il acceptait par la suite une besogne temporaire, il perdrait encore six jours avant d'être admis à recevoir l'allocation. On lui permet tout au plus de travailler trois jours par

semaine. Aussi existe-t-il dans les centres industriels, tout une arithmétique compliquée du chômage. Des patrons embauchent une équipe le lundi et la congédient trois jours plus tard, pour finir la semaine avec un autre groupe d'ouvriers qui, le lundi, redeviendront des chômeurs. Des dockers, qui se font encore aujourd'hui 2,500 francs par mois arrivent par le moyen de ce petit jeu, en travaillant dur pendant trois jours, à pouvoir se reposer le reste du temps, tout en recevant l'allocation de chômage.

La caisse de chômage, en somme est devenue l'assiette au beurre où les malins se servent un peu à leur guise.

Cette démoralisation du travailleur, surtout parmi les tout jeunes gens, voilà plus que le coût d'entretien des chômeurs, plus que le déséquilibre du budget, le grand danger de la situation actuelle dans l'industrie britannique. L'Angleterre est en train d'élever une génération de prolétaires qui n'a jamais travaillé et qui n'a aucune envie de travailler.

Les gouvernants travaillistes qui, s'ils se laissent leurrer parfois par leurs rêves généreux et ne savent pas toujours se garder de la surenchère électorale, sont néanmoins, et avant tout, de bons Anglais, aussi soucieux que leurs adversaires conservateurs

Les contes de "l'Illustration"

SAVONAROLE

L'une des figures du passé qui ont suscité les plus vives discussions, parmi les contemporains d'abord et ensuite dans la postérité; elles se poursuivent et sans doute, ne se résoudront jamais: les uns font de lui un hypocrite, un fourbe un intrigant, un ambitieux; les autres voient en lui l'une des plus nobles apparitions. Il naquit à Ferrare le 21 septembre 1453, d'une famille bourgeoise originaire de Padoue. Son grand-père, Michel Savonarole, était un homme de grand coeur et de dévouement. Il soignait les pauvres gens gratuitement. Son père eut deux filles et cinq garçons, dont Jérôme, qui nous intéresse, fut le troisième.

Destiné à la médecine, où sa famille s'était distinguée, le jeune homme reçut une instruction littéraire et scientifique accomplie. Jérôme témoignait d'une nature pensive, farouche, exaltée. Il aimait la solitude. Il s'attachait à l'étude d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin; mais c'est le second qui exerça sur lui l'action la plus profonde. Un sermon qu'il entendit en la petite ville de Faenza, déclencha sa vocation, vocation irrésistible. Le 23 avril 1475, âgé de vingt-deux ans, il s'enfuit furtif et se rendit à Bologne où il revêtit de la maison paternelle la robe des dominicains. "Il me fallut prendre l'habit quoique j'en eusse, dira-t-il plus tard. La pensée d'entrer en religion chassait loin de moi le sommeil; j'en avais perdu l'appétit; mais à peine eus-je fait ce que ma pensée me commentement. Aujourd'hui que je mandait, que je fus dans le conseil moine, je ne changerais ma condition avec personne."

En sa qualité de frère convers, et à sa demande, il fut, dans le couvent, chargé des fonctions les plus humbles: celles de jardinier et de tailleur; mais, après une année de jardinage et de couture ses supérieurs, qui décelaient son intelligence et savaient son instruction, le contraignirent à se consacrer à l'enseignement. Il lui arrivait de confesser, de prêcher parfois. En 1482, du couvent de Bologne, frère Jérôme (en italien Fra Hieronimo Giralomo) passa au célèbre couvent de Saint-Marc de Florence, illustré par ces grands peintres religieux et moines, Fra Angelico et Fra Bartolomeo. Ici, il est promu aux fonctions de lecteurs, qui consistaient

de l'avenir du pays, ont pleinement conscience du danger.

M. J. H. Thomas, le ministre des Dominions, le déclarait l'autre jour, au milieu des applaudissements, dans une réunion publique à Southend: "Il n'y a rien de plus dangereux pour notre pays que d'encourager le peuple à croire que dans les difficultés il n'y a qu'à attendre le secours de l'Etat. Ce n'est pas ainsi qu'ont été créés nos grands Dominions."

Et M. George Lansbury, le ministre des travaux publics, un des plus "rouges" d'entre les collaborateurs de M. Ramsay MacDonald, proclame aussi de son côté:

"Si des citoyens, dit-il, peuvent être admis à recevoir leur pain quotidien sans travail, ce doit être tout au plus, les vieillards et les infirmes. C'est une des plus terribles tragédies de l'heure présente que des jeunes gens et des jeunes femmes puissent, pendant des années, au moment où se façonne tout leur avenir, vivre d'une sorte d'aumône publique."

Le mal est reconnu. Mais comment le guérir? Le gouvernement de M. Ramsay MacDonald est prisonnier du système que d'autres ont créé, mais dont il a aggravé le danger, en même temps qu'il en étendait les bienfaits. Il ne se libérera pas sans que sa popularité auprès des masses ait à en souffrir, et c'est pourquoi il voudrait bien faire partager aux partis d'opposition la responsabilité des mesures qui s'imposent.

HENRI CLAUDET

à instruire les jeunes novices, et dont il s'acquitta de 1482 à 1486. Entre temps, il avait été chargé de prêcher le carême à Saint-Laurent.

Il est intéressant de noter que les débuts de ce prédicateur — qui fut le plus grand orateur de son temps et peut-être le plus grand orateur qui ait jamais existé — ont été des plus malheureux. Sa voix était sourde, comme enrouée; ses intonations fausses; sa tenue embarrassée. Il ne savait que faire de ses bras. Son style semblait lourd. C'est à peine si une vingtaine de personnes perdues dans l'immense basilique suivirent jusqu'au bout son carême.

D'autre part, dès 1484, se marque sa tendance à se mêler de politique. Il est pris d'une irrésistible passion: réformer l'Etat dans le sens démocratique. Un conseil avait été établi pour travailler à doter Florence d'une constitution nouvelle. Savonarole demanda à y être convoqué, il y exposa avec force ses conceptions populaires.

Frère Jérôme se montrait moins exemplaire par la pureté de sa vie, sa modestie, son application au travail, sa piété profonde. Il passait des nuits entières en prières, en méditations religieuses. Sa pensée s'y exaltait; en ses extases, il se voyait en contact immédiat avec la divinité. Des enseignements du Christ, il s'efforçait de se pénétrer; tant et tant qu'il en arrivera à croire irrésistiblement que sa pensée en était arrivée à ne plus faire qu'un avec celle du Maître divin; d'où il en vient progressivement à se convaincre que les conceptions morales et politiques qui fermentent en lui, y ont été déposées par Dieu lui-même. Dieu même va parler par sa bouche. Il est un prophète.

Conviction qui, évidemment, ne pénétra pas en lui brusquement; elle s'y insinua; mais une fois entrée, elle s'y ancrera profondément. De là toute sa vie, sa manière d'être, de parler et d'agir.

Savonarole était naturellement modeste, mais l'idée que Dieu pensait en lui, parlait par lui, le rendait orgueilleux; il était naturellement bon et bienfaisant, mais la conviction que quiconque le contrecarrait agissait contre Dieu même, le rendait intransigent et dominateur; il était de caractère naturellement faible et inconstant, mais le sentiment de ses dons prophétiques lui donna force et énergie, une force et une énergie où sa nature, par elle-même hésitante, ne laissera pas de faire tâche de place en place: de là, les contradictions, les hésitations, le va-et-vient de son existence.

Cependant, sa réputation avait grandi. Les leçons qu'il donnait en qualité de lecteur aux novices de Saint-Marc eurent tôt fait d'attirer tous les religieux de la maison qui venaient les suivre en dehors, des auditeurs de plus en plus nombreux, et bientôt, du plus nombreux. De la salle où il parlait, devenue trop petite, le "lecteur" dut transférer sa chaire dans la salle la plus grande du couvent; celle-ci, bientôt, se trouva à son tour trop étroite; il lui fallut donner son enseignement en plein air, dans le jardin conventuel; en parlant, il se tenait debout près du rosier qui fleurissait à l'entrée de la chapelle.

Enfin, il fut appelé à prêcher dans la plus grande église de Florence, Sainte-Marie-de-la-Fleur. Le nombre de ses sermons a été considérable. De ceux qu'on a conservé, on a formé un recueil de huit gros volumes qui n'en contiennent que la moindre partie.

En peu de temps, l'orateur avait fait des progrès prodigieux. Sa voix, dit un auditeur, était plus qu'humaine. Il y passait une conque emportaient tout. Dans les églises les plus grandes, ses auditeurs se pressaient l'un à l'autre comme harengs dans la caque. Il en était qui grimpaient et s'accrochaient aux grilles du chœur. Ceux qui n'avaient pu pénétrer dans l'église, demeuraient à l'extérieur à contempler du moins les murs derrière lesquels se répandaient les flots tumultueux d'une éloquence sacrée. Des paysans venaient de contrées éloignées, fai-

Cartes d'affaires

J.-P. Lanctot, B.A., L.L.B.
Ant. B. Hamelin, B.A., L.L.B.

Lanctot & Hamelin

AVOCATS

Chambres 1008-09 — Tel. HA 1286
132, St-Jacques O., Montréal

sant la route de nuit, marchant des heures et des heures pour être là, dès l'ouverture de l'église, et s'assurer une place autour de la chaire. "Ah! cette parole merveilleuse qui dompte les coeurs, écrit un de ses disciples et qui partagera son martyre. Fra Domenico Buonvicini, cette parole qui fait haïr toutes les pétries, soulève tous les visages, les regards tenus vers la bouche du saint orateur! J'ai souvent vu la foule suspendue à ses lèvres, aspirée par leur souffle puissant, trépidante de fièvre et de peur, versant des larmes, poussant parfois des cris d'angoisse aux terribles accents que lui montrait la colère de Dieu!"

Le prédicateur parlait-il contre les vaines parures des femmes! Celles qui l'avaient entendu, couraient, en sortant, se défaire de leurs robes précieuses, de leurs bijoux en faveur des pauvres gens!

Promu successivement prieur, c'est-à-dire supérieur du couvent de Saint-Marc, puis vicaire général de l'ordre des dominicains en Toscane, chargé par la ville de Florence de missions diplomatiques, Savonarole, après la chute des Médicis, les célèbres tyrans florentins, est le premier personnage politique de la cité. Les Florentins ne font plus rien sans le consulter. C'est alors que le dominicain leur donne la constitution démocratique qu'il avait conçue, reposant sur la souveraineté de ce qu'on nomma le Grand Conseil, dont le nombre des membres se chiffrait par milliers. Savonarole est tout au peuple, fait la guerre aux riches, s'efforce de remettre aux misères des humbles par les institutions les plus variées.

Il proclame, d'autre part, le Christ roi de Florence, et il entend que ses sujets se conforment aux exemples et aux vertus de leur Maître divin. Et voici que, rapidement, cette ville magnifique, la splendeur de la Renaissance, cette ville de luxe, d'art, d'éclat et de plaisir, semble se transformer en un immense couvent. Les cabarets sont fermés; les jours de jeûne et d'abstinence deviennent si nombreux que les bouchers en sont réduits à une condition précaire; on n'entend plus dans les rues que Chants pieux, laudes, hymnes, psaumes et cantiques, les gens y marchent en lisant les offices. On dirait de tout un peuple astreint au bréviaire. Et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que la masse des Florentins en étaient arrivés là, non par mode ni contrainte, mais par conviction. Le grand dominicain, en son zèle passionné et conquérant, les avait pénétrés de sa propre ardeur.

Ce qui nous amène aux fameux autodafés. Savonarole choisit, pour la cérémonie, le dernier jour du carnaval 1497.

Il avait proscrit, du haut de la chaire, les plaisirs profanes et danses, jeux de cartes, échecs et trictracs; les vaines parures, masques et travestis, les instruments de musique frivoles, les tableaux mythologiques; la littérature d'imagination. Il avait dressé des bandes d'enfants, des gamins de dix à quatorze ans, à suivre aveuglément ses instructions. Ceux-ci arrêtaient les dames dans les rues pour les dépouiller de leurs bijoux; ils pénétraient dans les demeures privées, où ils rafaient les tableaux jugés par eux indécentes, cartes à jouer, instruments de musique, dentelles et bijoux, oeuvres des poètes. On imagine ce que devint une pareille inquisition entre les mains de pareils inquisiteurs! Le produit de ces pieux prélèvements était réuni en une masse que Savonarole dénomma: l'Anathème. Le 7 février, un grand bûcher fut dressé sur la place de la Seigneurie. Voir suite page 5.

LES COSAQUES DU DON



SERGE JAROFF, directeur de la chorale des Cosaques du Don. Comme on le sait, cette chorale russe donnera un magnifique concert le 17 novembre prochain, au théâtre St-Denis.

LE DETECTIVE ...

Suite de la page 2.

qui s'accorde à peu près dans les cas où elle est demandée; elle me fut refusée après que des ordres vinrent que je devais procéder ce matin-là devant M. le recorder A. Thoun; je fus trouvé coupable et condamné aux frais de la cause.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, l'aventure dont parle le "Canada" et les suites qui en ont résulté. Voilà ce qui s'est passé dans les cellules des quartiers-généraux et devant la Cour du Recorder. Voilà l'homme que les messieurs du "Canada", si jaloux du respect que leurs adversaires devraient avoir à leur égard, tentent de faire passer aux yeux du public pour un bandit, une crapule ou une canaille.

Si je suis un homme aussi indigne parce que j'ai fait trois heures de cellule dans les circonstances que vous connaissez maintenant et qui ne sont pas à l'honneur de l'ancien inspecteur Lemire, un des amis de coeur du "Canada", je crois qu'il y en a bien d'autres dans mon cas.

Maintenant, quand vous dites, messieurs du "Canada", dans votre édition du 6 novembre 1930, que j'ai reçu \$1,000.00 à titre de deniers publics pour compenser ma perte de temps durant mon absence du service de la police, vous mentez effrontément et délibérément.

Reinstallation

J'ai été réinstallé dans la police le 26 juin 1930, et mon salaire n'a commencé à courir que de cette date; je n'ai jamais reçu aucune compensation pour la période de temps durant laquelle j'ai été absent de la police.

Quand vous publiez que j'ai été dans le comté de Maskinongé sur la demande des autorités municipales, vous mentez encore effrontément et délibérément.

Lorsque les élections ont eu lieu dans ce comté, j'étais en vacances et j'y suis allé à simple titre de spectateur sans jamais avoir été requis de le faire, par qui que ce soit.

Si toutes les nouvelles que le journal "Le Canada" publie contre la présente administration municipale, sont aussi fausses que celles qui ont trait à mon égard, vous pouvez croire, Monsieur le Rédacteur, que ce journal ne cherche qu'à salir des réputations et à édifier des représailles sur le mensonge et la fausseté pour servir de méchants intérêts politiques.

Pour ma part, j'ai conscience que j'ai toujours bien accompli mon devoir dans le passé et j'ai la ferme intention de continuer dans cette voie, quels que soient les cris injurieux et les manœuvres éhontées du "Canada" qui, profitant ignominieusement de l'arme d'un journal, tente de couvrir de boue des gens qui, dans leur sphère, n'ont rien à apprendre de ce journal sous le rapport de l'honorabilité.

Vous remerciant bien sincèrement de votre cordiale hospitalité, je demeure, Monsieur le Rédacteur,

Votre tout dévoué.
Marcellin BERGERON.

La raison

LE THEATRE GAYETY FERME

Comme tous les journaux l'ont annoncé, le théâtre Gayety devra fermer ses portes.

C'est sur l'ordre du comité exécutif, à la demande du censeur des théâtres, M. J. P. Filion, que la direction de cet établissement de la rue Sainte-Catherine ouest, doit s'exécuter.

Peu de gens connaissent la vraie raison pour laquelle le censeur a cru de son devoir de faire un rapport contre le Gayety, à l'administration municipale. Dimanche soir dernier, M. J.-P. Filion d'être édifiant. Le gérant, il fit alors retrancher plusieurs scènes de ce spectacle qui était loin d'être édifiant. Le gérant, M. Conway, se rendit de bonne grâce, et les changements au programme ont été faits.

Cependant, samedi soir, le 1er novembre, la troupe qui donnait sa dernière représentation, profitant de l'absence de M. Conway, qui était retenu chez lui par la maladie, donna à l'auditoire la pièce originale, sans s'occuper de la décence et de la moralité.

Un spectateur outragé (et il avait raison, on l'aurait été à moins) fit rapport de la chose à M. Filion, qui avisa immédiatement le comité exécutif. Dans quelques lignes, le censeur des théâtres expliqua la situation au comité exécutif, pointant les délits commis par cette troupe qui quittait Montréal le soir même. L'ordre fut immédiatement donné, et le chef Langevin s'occupait de la chose. Cependant le théâtre reste ouvert.

Le comité exécutif ordonne de fermer, le chef Langevin s'empresse de donner des ordres en conséquence, et le théâtre reste ouvert quand même.

Cependant, la ville prend un acte chaque jour contre le Gayety, tant qu'il ne se sera pas soumis aux mandats de la justice.

Au cours de la semaine dernière, un voyageur de commerce qui assistait à la représentation mentionnée plus haut, s'amena au bureau du censeur des théâtres et lui remit une revue sale et obscène, qui porte le nom de "Funny Stories".

Un bonimenteur sans scrupule passe dans la salle, et vend cette brochure immorale à quinze sous l'exemplaire.

La première histoire, qui s'intitule "Wedding Bells", suffit pour fixer le lecteur sur l'objet de la lecture qu'il va faire. Une personne qui se respecte un peu, n'oserait pas lire une semblable littérature. Et cependant, on vend cette ordure dans une salle de spectacles en disant: "Vous ne déboursez que quinze sous, et vous vous mettez dans le réel atmosphère de la pièce qui sera jouée dans quelques instants."

Après cela on se demande pourquoi le comité exécutif ferme les portes du Gayety. Ceux qui ont des griefs contre l'administration actuelle, devraient ouvrir les yeux et constater qu'elle défend les spectacles immoraux dans notre ville, ce qui prouve sa bonne foi, et son esprit de modestie, supérieur aux administrations précédentes qui laisseraient jouer ici "Les Ayariés", d'Eugène Brieux, pièce qui obtint un grand succès parce qu'elle moralise en étalant le vice.

Ces lignes tendent à répondre à la question qui fut posée par un auditeur au cours d'une assemblée tenue récemment: "Qu'est-ce que l'administration actuelle a changé dans la censure?"

Elle a changé beaucoup de choses, et tout spécialement, elle s'est fait un devoir d'interdire les pièces immorales. On tolère peut-être la grivoiserie, mais ce n'est pas le sel gaulois qui rend toutes les pièces indécentes ou essentiellement immorales.

Ce qui importe en définitive, c'est un censeur qui fait son devoir. La ville de Montréal, sur ce rapport, est dotée d'un homme d'expérience qui ne craint pas l'opinion publique, et en ayant la joie du devoir accompli, il pourra et sans reproche de l'histoire être comparé au "chevalier sans peur de France".

E. P.-M.

Au theatre

L'INTERRUPTION

Il est assez rare de nos jours qu'on apostrophe un acteur en scène, qu'on l'injurie publiquement, qu'on manifeste ouvertement son mécontentement, au théâtre même.

Le critique se réserve ce droit, et son devoir est de bien renseigner le public sur les qualités des artistes qui jouent dans son pays, dans sa ville.

Les acteurs d'aujourd'hui sont les enfants chéris du public. La publicité les grandit, la popularité qu'ils acquièrent en un jour est fantastique; on les compare aux étoiles.

C'est bien le temps de répéter le fameux dicton: "les jours passent mais ne se ressemblent pas".

Au XVIIIe siècle, l'acteur était traité comme le plus vil personnage. On le huait, l'injurait, le public le harassait de ses boutades, de ses cruautés. Si un acteur tardait à faire une entrée en scène, s'il avait une absence de mémoire, s'il ne semblait pas en possession de tous ses moyens, il devenait la victime de l'auditoire.

Arthur Pougin, nous dit dans son "Dictionnaire du Théâtre":

"Le public était très chatouilleux, très susceptible, toujours porté à croire que le comédien voulait lui manquer de respect, et il devenait alors impitoyable. L'acteur était en quelque sorte l'esclave du public, qui ne se faisait nul souci de blesser, d'outrager, parfois d'humilier jusqu'aux artistes qui lui étaient les plus chers. Les moeurs théâtrales différaient alors essentiellement de celles que nous voyons aujourd'hui, et amenaient souvent les scènes les plus regrettables."

On rapporte que si un malheureux comédien s'avisait de répondre au public, ce dernier ne se gênait pas de le menacer, de l'envoyer en prison, et d'exiger de lui à son retour sur la scène, des excuses publiques, des regrets explicites. Je crois même qu'il devait se mettre à genoux devant l'auditoire pour s'excuser.

Les temps sont bien changés. Aujourd'hui, l'acteur est choyé, dorloté, son effigie est sur tous les murs de la ville, son histoire est racontée — et avec combien d'exagération — dans toutes les revues à vingt-cinq sous.

Si un auditeur mécontent l'interpelle au cours d'un spectacle, l'acteur apostrophé ne se gêne nullement de répliquer. S'il a raison, si sa réponse plait, le public l'approuve en applaudissant.

Il y a quelque temps, dans un théâtre de Montréal, où l'on joue le burlesque en français, un acteur de la troupe vint annoncer une pièce de musique au programme, qui a pour titre "Chinese Temple".

Un auditeur cria à pleine tête: "Dis-le en français".

L'autre répond de la scène: "Pardons monsieur?"

L'interrupteur continua: "Parle français".

L'acteur rétorqua alors: "Cette pièce s'intitule "Chinese Temple" monsieur, et il ne m'est pas donné de changer le titre pour vous. De plus, sachez que l'esprit que l'on veut avoir gâté souvent celui qu'on a. Et il ajouta après Boileau: "...Quand on n'a".

Toute la salle applaudit cette réplique et la représentation pour un instant suspendue, continua.

Pougin nous rappelle au sujet des répliques que faisaient les acteurs interrompus en scène, un des plus jolis exemples de finesse qui fut donné par un artiste à qui l'on reprochait d'avoir traité les spectateurs d'imbéciles, et de qui on exigeait des excuses: "Messieurs, je vous ai appelés imbéciles, c'est vrai. Je vous fais mes excuses; j'ai tort."

C'était un petit chef-d'oeuvre de malice, mais le public ne vit que du feu probablement. La réplique de notre comédien n'était pas si bien trouvée, mais après tout, on se défend avec les armes qu'on a.

E. P.-M.

Les coulisses du cinema

par Harrison Carroll



Les autorités de la Cie Fox sont en ce moment en conciliabule pour savoir qui remplira le rôle féminin dans la prochaine comédie musicale des Gershwins.

Ceux-ci sont en ce moment en route vers Hollywood pour en commencer la composition.

L'on a cru un certain temps que ce serait Janet Gaynor qui enlèverait ce rôle, mais voilà qu'une autre vedette semble vouloir elle aussi être candidate pour décrocher ce rôle, c'est Jeannette MacDonald.

On nous informe cependant que ni l'un ni l'autre n'a été choisi.

George et Ira Gershwin et Guy Bolton leur collaborateur arrivèrent d'une minute à l'autre pour commencer leur travail.

Quelques-uns ont fait la remarque que pour commencer à faire des comédies musicales ce temps-ci il fallait être beaucoup plus optimiste que pour commencer la construction d'un terrain de golf en miniature. Mais comme on dit, Fox connaît son affaire.

Cette production sera appelée "Skyline" et sera, dit-on, un pot-pourri newyorkais.

Guy Bolton a été chargé d'écrire le volume.

UN PEU D'ESPRIT

Voici une histoire à propos d'un acteur qui voulait emprunter \$20 d'un ami.

"Je ne peux te prêter que \$10, déclara la victime de l'amitié."

"Mais je t'en demande 20?"

"Pourquoi ne les acceptes-tu pas quand même, de cette manière là nous perdrons chacun \$10!"

DU NOUVEAU

Laura Hope Crews qui a influencé Gloria Swanson pour lui

faire choisir comme prochain film "Rockabye", demande maintenant d'avoir un rôle dans ce film.

Cependant "Rockabye" n'est pas encore commencé car on a pas pu trouver d'acteur pour jouer le premier rôle.

Ray Garnett, le directeur, est de plus en plus découragé dans son travail de recherches. Il a déclaré qu'il n'y avait que 6 ou 7 bons acteurs pour les rôles principaux et qu'en ce moment ils étaient tous à l'ouvrage.

J'AI REMARQUE QUE

Constance Bennett introduira, en Europe, un nouveau tango intitulé "Constancia". ...Jobyna Ralston est de retour à Hollywood après s'être rétablie d'une attaque de pneumonie. ...Warner Baxter prend des leçons de tennis tous les jours, depuis 2 ans. ...Frank Albertson et Doris Hill continuent toujours leur douce amitié à Hollywood. Ces deux acteurs se rencontrèrent alors qu'ils ne jouaient que des rôles de figurants. ...Clara Bow devra dépenser une grosse somme d'argent à la suite d'une confusion qu'il y a eu dans la réservation des chambres à l'hôtel. La Cie Paramount lui avait réservé une chambre dans un certain hôtel et Clara Bow est allée s'inscrire dans un autre. Elle s'aperçut de son erreur qu'une semaine plus tard.



Geo. K. Arthur.

SAVEZ-VOUS QUE

Il y aura 17 ans, le 17 décembre prochain, que Jesse L. Lasky tourna, à Hollywood, la première scène de son premier film, "The Squaw Man"?

CHIC MARIAGE



DIANE ELLIS, étoile de la scène et de l'écran qui a récemment épousé Stephen C. Millett, Jr., bien connu dans les milieux sociaux de New-York. La cérémonie nuptiale s'est déroulée à Paris.

A l'affiche

ST. DENIS

"L'énigmatique M. Parkes"

HIS MAJESTY'S
"The Street Singer"

PRINCESS
"What a Widow"

ORPHEUM
"Scarlet Pages"

CAPITOL
"Scotland Yard"

PALACE
"First Feet"

LOEWS
"Heads Up"

REGENT
"The Shannons of Broadway" et

"For the Defense"
RIALTO
"Our Blushing Brides" et
"The Sea Bat"

STRAND
"Under Montana Skies" et
"Escape"

STELLA
"Le Retour"

GAYETY
"Take a Chance"

LE DOMAINE DE LA FEMME

Mondanités

Notes sociales

Leur Excellence le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, ainsi que l'honorable H. G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et madame Carroll, rehausseront de leur présence le bal que donneront les membres de la "Junior League", le vendredi 21 novembre à l'hôtel Mont-Royal. Le comité de réception pour cette soirée dansante se compose de Lord et Lady Atholstan, Lord et Lady Shaughnessy, l'honorable juge et madame Greenshields, Sir Arthur et lady Currie, Sir Charles et lady Gordon, Sir H. Montagu et lady Allan, Sir Herbert et lady Holt, Sir William et lady Stavert, Sir Thomas et lady Tait, Sir Henry et lady Thornton, lady Drummond, le lieutenant-colonel et madame Herbert Molson, M. et madame D.-Forbes Angus, M. et madame James Costigan, M. et madame P. P. Cowans, M. et madame W. McConnell, et de M. et madame Walter M. Stewart.

Le banquet annuel du foyer "Maison du Rosaire", 369 rue du Champ de Mars, aura lieu le mercredi 12 novembre. Tous les amis de l'œuvre sont cordialement invités à prêter leur concours charitable pour le succès de cette fête.

M. l'abbé Maurice Dufort-Gagnon bénissait, ces jours derniers, en l'église de Sorel le mariage de mademoiselle Gertrude Hardy, fille de M. et madame Lucien Hardy, de Sorel, avec M. Emile Gagnon, fils de M. et madame Charles-Edouard Gagnon, de Montréal. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par M. Lucien Labelle. Après la cérémonie il y eut réception chez madame Hardy, où les salons étaient décorés de fleurs d'automne. M. et madame Gagnon partirent ensuite pour un voyage en auto à New-York et Atlantic City.

Mademoiselle Eliane Casgrain est actuellement à New-York.

M. et madame Chapman ont passé la fin de semaine à Ottawa les invités de M. et de madame Grant Major.

Leur Excellence le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, le capitaine et madame Phyllis McKenzie de Winnipeg, sont de passage en ville l'hôtel Ritz Carlton.

Madame J.-P. Casgrain a passé la fin de semaine à sa résidence d'été à Val Morin.

Les Anciennes de l'Académie Bourgeoise sont priées de se rappeler qu'une grande réunion aura lieu à leur Alma Mater, le dimanche 16 novembre, à 2.15 hrs. p.m.

Madame Duncan Grant recevra à dîner, le mardi 25 novembre, à l'hôtel Mont-Royal, en l'honneur de sa fille, Catherine, débutante de la saison.

Madame P.-A. Gouin a passé quelques jours à Trois-Rivières dernièrement, l'invitée de madame J.-E. Gagnon.

Mademoiselle Marguerite Desaulniers donnait un shower d'ustensiles de cuisine et recevait à l'heure du thé en l'honneur de mademoiselle Lucienne Vallerand.

La vente de charité qui devait avoir lieu le mardi 11 novembre, chez mesdemoiselles Monk et Turgeon, 3015 ouest, rue Sherbrooke, est remise jusqu'à nouvel ordre.

M. et madame A. Labelle sont revenue d'Ottawa, où ils ont passé quelque temps.

Mademoiselle Claire Bourgeois est actuellement à Québec, l'invitée de mademoiselle Louise Baillargeon.

Mademoiselle Beatrice Desfossez passe quelque temps à New-York, l'invitée de mademoiselle Betty Read.

Le major et madame E.-L.-M. Burns, de Québec, ont passé la fin de semaine en ville, les invités de M. et madame John H. Molson.

A QUEBEC

Madame C. G. Dunn passe quelques jours à Montréal. Lady Price, le colonel et madame John H. Price, mademoiselle Jean Price, le colonel et madame John H. Price, mademoiselle mademoiselle Betty Price sont revenus de Rimouski où ils ont assisté au mariage Ross-Fiset.

M. et madame Gordon Ross et mademoiselle Frances Ross sont de retour de Rimouski, où ils ont assisté au mariage Ross-Fiset.

Mademoiselle Suzanne Dénéchaud, est de retour de Montréal.

OTTAWA

Plus de cinq cents personnes assistaient, vendredi soir, au bal que donnait M. et Madame Harry S. Southam, au Château Laurier, en l'honneur de leur fille, Janet, débutante de la saison. M. et madame Southam recevaient les invités avec mademoiselle Duth Seely, de Montréal, débutante de la saison. La salle de réception et la salle à manger étaient décorées de chrysanthèmes, de palmes et autres fleurs d'automne. Le programme de musique de danse fut exécuté par l'orchestre Romanelli de Toronto. Madame Southam portait une robe de lamé or et rose, avec touffe de roses "Pernet" à la taille. Mademoiselle Janet ivoire avec ornements de perles et de jades. Sa gerbe se composait de roses talisman. Mademoiselle Ruth Seely portait une robe de dentelle coquille avec touches de dentelle American Beauty. Des roses composaient sa gerbe.

TROIS-RIVIERES

M. et madame Philippe Bigué, madame Gagné et Mlle Denis Gagné sont de retour du Lac Vassal.

Madame J.-A. Destrempe, de Berthier, a passé quelques jours aux Trois-Rivières, l'invitée de mesdemoiselles Gervais.

Le docteur Georges Badaux et ses fils, Jacques et Jean, le docteur François Badaux et M. Paul Gouin, de Montréal, étaient de passage aux Trois-Rivières ces jours derniers.

Mademoiselle Rolande Godin de Montréal, a passé quelques jours aux Trois-Rivières.

Mademoiselle Jeanne Clermont d'Outremont, était l'invitée de Mlle Madeleine Trudel, ces jours derniers.

M. Gaston Sylvestre est de retour de Québec.

Mademoiselle Rolande Panetton donnait un bridge et recevait à l'heure du thé, dimanche dernier, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Clermont, d'Outremont.

Madame Albert Balcer de Montréal est actuellement l'invitée de madame Léon Balcer.

M. et madame F.-X. Lamontagne ainsi que M. et madame Jos. Eugène Lamontagne, de La Tuque, étaient les hôtes de M. et madame C.-E. Vigneau, ces jours derniers.

Madame Charles-D. Hébert est

ENFANT DU SECRETAIRE DE LA GUERRE



MME PATRICK HURLEY, femme du secrétaire de la guerre avec son bébé de 6 semaines. Des cadeaux venant de toutes les parties des Etats-Unis furent envoyés à la petite fille du secrétaire de la guerre.

UNE AUTRE DIVORCEE



Mme CONSUELO CARSE-RAS ARMOUR, épouse de Tommy Armour, le fameux joueur de golf a obtenu le divorce il y a quelques jours. La cour a déclaré que Tommy Armour avait déjà été marié à une Mexicaine. Puis, il obtint le divorce, mais il appert que ce divorce n'est point valide dans l'état de New-York.

de retour de Québec.

Mademoiselle Pinard, d'Outremont, est l'invitée de mademoiselle Spénard.

Madame J.-L. Richard, de Québec, a fait un séjour aux Trois-Rivières.

Le Courrier

Nous publierons aussi sous cette rubrique, toute demande d'échange de chansons, poésies, recettes et renseignements.

Quest. — Il y a quelque temps, les journaux annonçaient qu'une puissante compagnie cinématographique américaine viendrait prochainement aménager un studio à Chambly, et qu'on y tournerait des films dans un avenir rapproché. Les semaines, les mois ont passé, et je n'ai plus entendu parler de ce projet. Qu'en est-il au juste.

Fervente du Cinéma

Rép.—Le projet doit, comme tant d'autres, être "tombé à l'eau". Je me souviens d'une certaine publicité qui avait été faite autour de cette affaire, il y a quelques mois. Je n'en sais pas plus long que vous mais tout me porte à croire que le projet ne se réalisera pas, du moins, d'ici quelques années.

Quest.—Récemment, un journal du matin publiait un article dans lequel on donnait les détails d'un commerce qui répugne aux honnêtes gens; il s'agissait du vice commercialisé. Comment se fait-il que des romans contemporains sont condamnés, parce qu'ils renferment des détails du même genre, et que personne n'a protesté contre ce journal en question?

Rép.—Que voulez-vous, la censure a de ces lacunes, tout ce que nous pouvons espérer, c'est que la chose ne se répète point.

Quest.—Quel est le chemin de fer qui mène le plus directement à Notre-Dame du Lac?

Voyageur

Rép.—Le Pacifique Canadien vous conduit à Ville-Marie; de là, vous devez faire seize milles de voiture avant d'arriver à Notre-Dame du Lac. Par le Canadien National, vous pouvez vous rendre jusqu'à New Liskeard; vous devez ensuite rouler vingt milles pour arriver à destination.

Quest.—Y a-t-il un monument dédié Chénier, à Montréal? Où se trouve-t-il; s'il y en a un?

Villageois

Rép.—Certes, il y en a un. Il se trouve rue St-Denis, près Craig, en face du parc Viger.

Quest.—Il y a un jeune homme qui travaille dans le même bureau que moi. Ce jeune homme me plaît infiniment, et j'aimerais bien qu'il s'occupe un peu de moi. Comme il est très gêné, il ose à peine m'adresser la parole. Serait-il déplacé de lui faire des avances?

Angèle G.

Rép.—Cela dépend de que vous entendez par "faire des avances". Je crois qu'il ne serait pas inconvenant de lui demander de vous rendre de légers services qui ne le distrairaient pas de son travail. Cela pourrait lui rendre l'usage de la parole. Et peut-être une fois sa timidité vaincue, vous ferait-il lui-même les avances que vous désirez.

La querelle des couleurs

Elle continue. Les hommes, ou non, enregistrent-ils moins bien les coloris que les femmes? Tout le beau sexe répond par l'affirmative.

Au journal anglais qui souleva l'incident, les confirmations abondent.

Un homme est incapable d'apprécier dans le détail les fleurs d'un jardin; manque de sens de la couleur.

Un homme est malheureux lorsqu'il doit choisir, lui-même, une teinte de vêtement, de cravate, de chaussures; manque de sens de la couleur.

De plus certaines nuances sont frappées d'exclusivité... et les femmes se demandent pourquoi: le vert et le jaune, par exemple sont ignorés définitivement par les adams du siècle.

Horoscope

Les personnes nées le 11 novembre auront des heures de chance de 8 à 9.30 a.m., de midi à 1.30 h. p.m. et de 9.45 à 11 hrs. p.m.; les heures où il faudra être circonspect sont de 10 à 11 h. a.m. et de 11 h. p.m. à minuit.

Les astres n'exercent pas d'influences particulières sur ces personnes qui sont tout à fait normales. Il y aura exception pour les personnes ayant dépassé la cinquantaine.

Les enfants dont la naissance a lieu aujourd'hui seront comme tous les autres enfants, de moyenne générale dans leurs talents et leurs aptitudes; quant à leurs premières années elles seront fortement influencées par le milieu natal, et cette influence persistera jusqu'à un âge avancé.

Vous êtes d'une nature pacifique, et fuyez avant tout les milieux trop animés. Depuis que vous luttez pour la vie, vous cherchez à améliorer votre sort, comme la plupart des mortels. Cependant, améliorer son sort peut s'interpréter de différentes manières. Pour les uns, ce sera poursuivre la fortune sans répit. Pour d'autres, ce sera "cultiver" des relations extraordinaires afin de se maintenir sur le pavois de la haute société. Pour vous c'est-à-dire que vous luttez avec un ardeur appréciable pour assurer la tranquillité de vos vieux jours. Une petite rente, un bon foyer, quelques livres de chevet, voilà l'idéal auquel vous aspirez.

Et qui pourrait vous le reprocher? Par ailleurs, cet idéal vous assurera le bonheur en ménage, pourvu que vous ayez su choisir la compagne de votre vie. Votre entourage vous respecte comme on respecte le sage qui sait se tenir en dehors des cercles périlleux.

Si vous avez des enfants, vous vous efforcerez de les élever dans la voie du bien. Vous voudrez les façonner à votre image, leur inculquer les notions du bonheur. Mais ce sera là que vous recevrez la plus rude désillusion...

TUNNEL ENTRE DETROIT ET WINDSOR



LE MAIRE MURPHY de Détroit (à gauche), et le maire Cecil Jackson de Windsor, Ont., Canada, échangent des félicitations lors de l'ouverture officielle du tunnel entre Detroit et Windsor. De brillantes cérémonies marquèrent l'ouverture de ce tunnel réunissant deux pays.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER



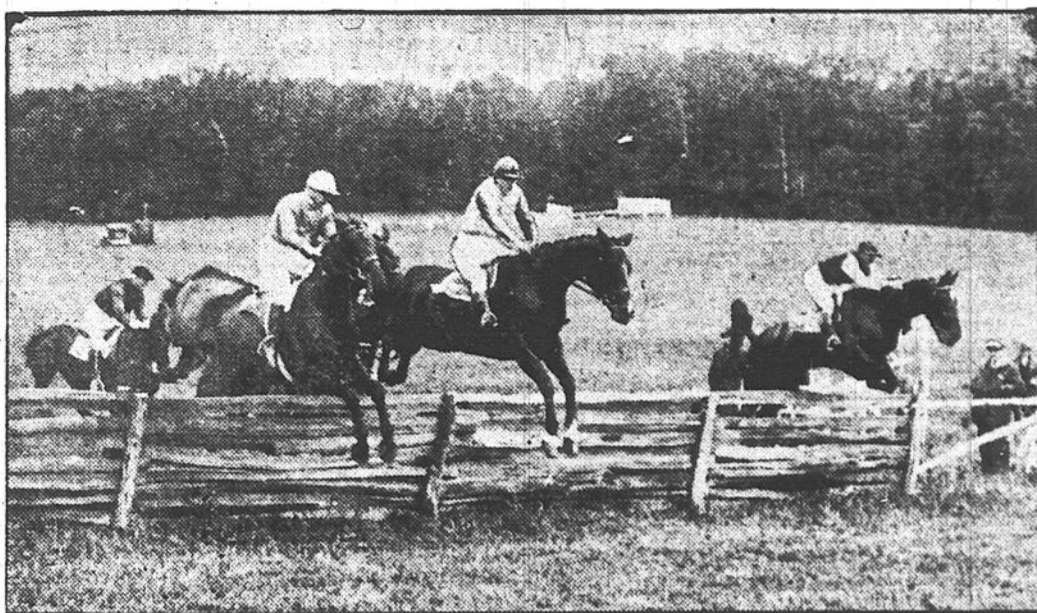
DEUX PERSONNES ont été tuées lorsque 9 wagons de chemin de fer ont sauté hors de la voie, à Kearneysville, W. Va. Les victimes sont Stanley Pickett, ingénieur, et le chauffeur Charles Pumphrey.

BABE RUTH CHEZ LUI



BABE RUTH qui triche en jouant aux cartes. En voilà une bonne! En effet dans cette photo l'on peut voir le Bambino attendant attentivement ses yeux sur le troisième but qui cette fois-ci est sa petite fille Dorothy. Babe Ruth a déclaré qu'il n'avait pas au monde une famille plus heureuse que celle qu'il est le chef.

COURSE DE 3 1/2 MILLES



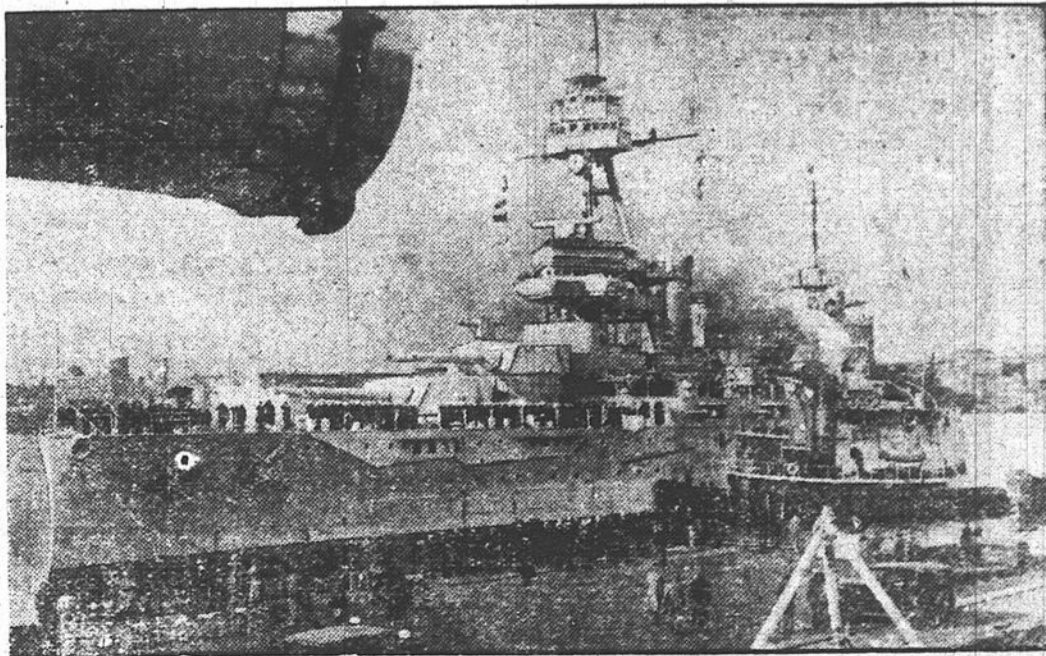
ON A ORGANISE, récemment, une course pour la coupe "Carry On". La distance à parcourir était de 3 milles 1-2 et comprenait de nombreux obstacles. Sur tout le parcours, des dames de la haute société s'étaient rendues pour encourager leurs favoris. Cette course a été disputée à Long Island, N.-Y.

AMOS ET ANDY



SI L'ON VOUS DIT que ces deux personnages sont Freeman F. Gozden et Charles J. Correll, vous n'y trouverez rien d'extraordinaire sinon qu'ils sont deux citoyens respectables de la ville de Chicago. Mais, si l'on vous dit que ce sont Amos et Andy, les deux étoiles de la radio et fameux acteurs du cinéma, ce ne sera plus la même chose et avec raison. En effet, Amos et Andy sont probablement aujourd'hui les deux meilleurs comédiens du monde. On les voit ici dans une scène de "Check and Double Check", alors qu'ils enrégistent les recettes qu'ils ont pu faire avec leur compagnie de taxi.

LE U. S. S. TEXAS



LE U. S. S. TEXAS, vaisseau amiral de la marine de guerre américaine, photographié à son arrivée à New-York, de retour d'une récente croisière. L'amiral Jehu V. Chase, nommé commandant en chef de la flotte, le 6 octobre dernier, était à bord du vaisseau.

CE RECORD DE FAILLITES N'EST PAS NORMAL

Le grand nombre de banqueroutes est dû à l'état général des affaires

Pendant les derniers mois de chaque année, un grand nombre de faillites commerciales se produisent généralement aux Etats-Unis, et tout porte à croire que 1930 ne fera pas exception à cette règle. Toutefois, les compilations de R. G. Dun & Co. démontrent que l'augmentation qui s'est produite, en octobre dernier, est loin d'être aussi forte que celle des autres mois précédents, quoique cette augmentation marque un nouveau maximum dans l'histoire des faillites, pour le dixième mois de l'année.

Les faillites d'octobre, qui se chiffrent à 2,124, sont environ 8 pour cent plus élevées que celles de septembre, qui forment un total de 1,963, tandis que l'augmentation des banqueroutes était de 16 pour cent en octobre 1929.

Pendant l'année courante, les cas d'insolvabilité ont été beaucoup plus nombreux que par les années précédentes; ils ont dépassé 2,000 dans huit des dix derniers mois. Le minimum des banqueroutes a été atteint en août, alors que le total était de 1,913. Le maximum a été atteint en janvier, alors que les faillites se chiffraient à 2,759.

En plus de ces compilations, R. G. Dun & Co. fournit de précieux renseignements sur les montants laissés dans l'insolvabilité. Ainsi, les faillites se totalisent par \$56,296,577, pour octobre; \$46,947,021, pour septembre; ces montants ont été dépassés en juin, mars et janvier. Les insolvabilités d'octobre 1930 accusent une augmentation de \$31,313,581 sur celles d'octobre 1929. Mais il faut mentionner que les faillites déclarées cette

FORTE REACTION A WALL STREET

New York, 10 nov.—Une forte réaction a précipité les stocks vers la baisse, aujourd'hui et plusieurs nouveaux bas ont été touchés par les valeurs du marché local. Les obligations et les marchés commerciaux ont suivi cette allure rétrograde.

Un ralliement de dernière heure a cependant permis à certains stocks de reprendre un peu du terrain perdu au cours de la première partie de la séance. La moyenne des pertes était de trois points, à la clôture; plus de quatre millions de parts ont été échangées. Le volume des ventes de cette séance est le plus élevé depuis le 10 octobre dernier, alors que 6,000,000 de parts avaient changé de mains. La réaction a fait rage pendant les trois premières heures d'opérations.

American Telephone a touché un nouveau bas à 184 3-8; United Steel a clôturé avec une perte de 1/2 point. General Electric, General Motors et Westinghouse ont fléchi d'un point, de même que plusieurs autres valeurs moins populaires.

année se trouvent presque généralement dans le domaine de la finance, plutôt que dans celui de l'industrie.

Toujours aux Etats-Unis, dans une période de cinq jours, la semaine dernière, 489 faillites ont été déclarées. Cela prouve que le record des banqueroutes se poursuit d'une manière inquiétante. Pour les mêmes cinq jours, l'an dernier, les faillites ne se chiffraient que par 402. L'augmentation est donc de 87 pour ces cinq jours.

Au Canada, les chiffres sont moins considérables. Ainsi, les faillites de la semaine dernière se totalisent à 49 pour les neuf provinces du Dominion. Mais la situation n'est pas précisément la même...

IL DISPARAIT



LA POLICE de l'Illinois est à la poursuite des trois chefs du groupe de bandits qui ont enlevé Earl L. Yocum, banquier de l'Illinois, dont on voit ici la photographie. L'on croit que les bandits ont exigé une rançon. Interrogé, après 3 jours de disparition soudaine, le banquier a refusé de donner des explications.

UN DEMENTI A CETTE NOUVELLE

Le secrétaire de l'Association parlementaire de l'Empire, Howard Egville a demandé au "Manchester Guardian" de nie cette partie du discours de l'honorable R. B. Bennett où il était fait mention que les conditions du travail en Angleterre ressemblaient au "Sweating system".

Dans sa lettre au "Manchester Guardian", M. Egville a rappelé que l'assemblée de cette association avait eu un caractère privé et les membres qui y assistaient avaient été avisés de ce fait. Le rapport publié dans ce journal est inexact. L'hon. R. B. Bennett n'a jamais fait mention des mots sweating system dans son dis-

L'ESCOUADE DE LA CIRCULATION AU POSTE NO. 5

Le service de la circulation de la police a pris possession de ses nouveaux locaux au poste de police no. 5, rue Chenneville, hier. Ce poste a déjà été affecté à ce service en 1918 alors qu'il était sous la direction du capitaine Robert Fisher. Plus tard, ce système fut changé et, il y a quelques années on a dû reprendre le service de la circulation sous les ordres de l'inspecteur Bélanger.

Les quartiers-généraux étaient situés à l'annexe de l'hôtel de ville, mais les agents de l'escouade se trouvaient dans les différents postes. C'est afin de concentrer l'escouade du trafic, que le comité exécutif a décidé de lui trouver un local.

L'inspecteur Bélanger et le capitaine Leggett ne sont pas seulement en charge de la circulation mais aussi de l'escouade des motocyclettes. En outre de ce travail, ces officiers doivent s'occuper des processions et des parades.

Le capitaine Broden reste en charge du district no. 5 qui est borné au sud par la rue Vitry; au nord par l'avenue des pins; à l'est par la rue Bleury et à l'ouest par Shuter et Beaver Hall.

Il relatait la protection qui était apportée à l'ouvrier canadien par le nouveau tarif.

Le "Manchester Guardian" dans ses commentaires excuse la publication de cette nouvelle, en avisant ses lecteurs qu'il n'a jamais publié un rapport d'une assemblée quand il était avisé que le rapport ne devait pas être publié. Il est de l'avis du secrétaire de l'Association parlementaire, que M. Bennett n'a jamais causé du sweating system. Ce que l'honorable M. Bennett a dit se rattache à la différence entre les gages et la façon de vivre des ouvriers anglais. Il expliqua qu'il était nécessaire d'élever le tarif afin de protéger nos ouvriers.

L'ELECTION DE YAMASKAN

Le juge Denis renvoie la motion de M. Boucher

Le juge Denis de la Cour Supérieure a renvoyé la motion de M. Boucher député d'Yamaska pour faire rejeter la pétition de M. Veilleux en annulation de son élection. Les deux adversaires dans ce comté lors des élections générales du mois de juillet étaient MM. Paul Comtois, conservateur, et Aimé Boucher, libéral. Après le recensement, Boucher a été déclaré élu par une voix de majorité.

Le juge Denis a déclaré qu'en vertu des derniers amendements à la loi électorale fédérale, les objections préliminaires dans une contestation n'existent plus, à moins que l'inscription en tant que candidat ne soit faite comme procédures distinctes et indépendantes de l'inscription d'élection, en vertu de ces amendements à la loi électorale, on peut faire que deux procédures à l'encontre de ces procédures une motion pour particularité et une réponse par écrit à la pétition.

Le juge Denis a donc renvoyé la motion de M. Boucher comme prématurée sans admettre sur le mérite des moyens plaqués dans la motion du défendeur pour rejet de la pétition.

Les avocats de M. Veilleux étaient MM. Aimé Chassé et René Duguay et M. Edouard Masson comme conseil.

Augmentation pour les pompiers

Comme les autorités municipales sont à préparer le budget de 1931 on s'attend à ce que les pompiers demandent une augmentation de salaire.

Les salaires sont actuellement comme suit: pompiers, \$1,800; ingénieurs, \$1,900; lieutenants, 2080 et capitaines, \$2,260.

Il est plus que probable que les pompiers se rendront auprès des autorités, avec une demande officielle à ce sujet.

LE CANAL QUI DESSERVIRA LA GIGANTESQUE USINE DE LA BEAUHARNOIS

LAKE ST-FRANCOIS, VALLEYFIELD, CEDARS, ST-TIMOTHEE, ST. LAWRENCE RIVER, OTTAWA-RIVER, LAKE ST-LOUIS, POWER HOUSE 500 000-H.P.

B.L.H. & P. CO. CANAL

BEAUHARNOIS CONSTRUCTION CO.
BEAUHARNOIS P.Q. 1930

CETTE VIGNETTE donne une idée du canal que l'on est en train de creuser entre les lacs St-François et St-Louis, pour permettre l'aménagement d'une usine de houille blanche d'une capacité de 500,000 chevaux-vapeur. Cette entreprise colossale se fait au compte de la Beauharnois Power Corporation, à Beauharnois. Les travaux, qui sont commencés depuis plusieurs mois, ne seront terminés que vers mai 1931.

Sur la vignette, on voit le parcours du canal dont on a commencé le creusement. On voit également les différents travaux exécutés par la Beauharnois Construction, ainsi que les machines perfectionnées qui mènent l'ouvrage à bonne fin.

LA CONFERENCE DE LONDRES PRENDRA FIN JEUDI

Londres, 11 nov. — Le gouvernement britannique se trouve fort embarrassé par l'issue prochaine de la Conférence impériale, surtout parce que cette fin pitoyable sera décelée tout probablement par les premiers ministres des Dominions à qui il tarde de revenir au foyer. Plusieurs membres du Gouvernement disent eux-mêmes que l'on n'a pas su saisir l'opportunité du siècle; et cette catastrophe leur fait encore plus mal au cœur du fait que leurs adversaires politiques s'en servent à leur détriment.

On blâme sévèrement M. Snowden d'avoir acculé la Conférence à la faillite à cause de ses exigences trop absolues. Snowden et le premier ministre MacDonald démentent catégoriquement la rumeur qui annonce la prochaine démission du chancelier. Mais les choses vont mal, beaucoup plus mal depuis quelque temps, surtout depuis la défaite du candidat du Gouvernement aux dernières élections de Shipley. Les travaillistes voient comme un cauchemar l'arrivée des prochaines élections générales. On croit qu'elles se tiendront en février prochain. Les libéraux affirment que leur chef, Lloyd George, tiendra sa promesse en donnant au premier ministre une période de deux ans pour remettre l'ordre dans les affaires du pays. Mais si les choses restaient dans le même état, après février, le Gouvernement appliquerait une fois de plus le programme financier de Snowden; et plusieurs travaillistes eux-mêmes ne veulent pas de ce programme. Et plusieurs membres du parti libéral blâment leur chef à cause de l'appui qu'il donne au Gouvernement.

Il se peut en outre que le premier ministre abandonne la direction de son parti, pour des raisons de santé et plusieurs autres motifs qu'on laisse dans l'ombre. M. Baldwin, chef du parti conservateur a prêté cette démission pour un avenir rapproché. On désigne vaguement l'Hon. Henderson et Lord Halifax comme successeurs de MacDonald à la tête du Gouvernement. Mais rien n'est décidé.

LA DECISIONS DES PREMIERS MINISTRES

Londres, 11 nov. — On sait que les chefs des délégations des Dominions à la Conférence impériale sont anxieux d'en finir avec cette comédie, afin de pouvoir revenir à "leurs moutons". Or, il se peut que la Conférence économique se termine avec la séance plénière convoquée pour jeudi prochain.

Et c'est probablement ce qui se produira, à moins que des événements sensationnels ne viennent changer le cours des choses. Aujourd'hui, les délégués prendront connaissance du rapport Graham sur la coopération économique interimpériale, et prendront attitude sur les questions qui y sont énumérées, sauf sur celle de la préférence tarifaire, et l'on sait pourquoi!

On admet à l'unanimité, dans les cercles politiques, que cette préférence est depuis longtemps acculée à la banqueroute, sauf peut-être en ce qui concerne le système du quota appliqué pour les importations de blé. Mais depuis que les membres du cabinet sont dissidents sur ce système, il reste peu de chance pour son adoption.

Malgré le fiasco de cette Conférence économique, presque tous les membres qui la composent sont d'avis qu'il faudrait poursuivre les débats l'an prochain, à Ottawa, pour faire suite à l'invitation de l'Hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada.

Et pendant que les premiers ministres retourneront chez eux, le Gouvernement anglais continuera de se débattre dans la tourmente. En dépit des dénégations catégoriques de MacDonald, au sujet de la démission du chancelier Snowden, il est certain que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes dans les rangs libéraux. Il est évident que

LE RADIO

CECF—Montréal—291.3 mètres
10.00 a.m.—Mélodies du matin.

11.30 a.m.—Programme A. Ross Grafton

11.45 a.m.—Programme Arch Aid musical.

12.00 p.m.—James Blackwall, Ltd.

12.30 p.m.—Musique en dinant.

1.00 p.m.—Cours de la Bourse.

1.15 p.m.—Theronoid Old Timers.

2.00 p.m.—Matinée musicale de Layton.

3.00 p.m.—Programme de Ross Hall.

4.00 p.m.—Programme Better Service.

5.00 p.m.—Harcny's Eventide Music.

5.55 p.m.—Température et l'heure.

6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.

7.00 p.m.—Cours de fermeture de la Bourse.

7.15 p.m.—Programme Fess Oil Burner.

7.30 p.m.—Federated Charities programme.

7.45 p.m.—Hôtel Mont-Royal.

8.45 p.m.—Musique populaire.

9.30 p.m.—Orchestre de danse Golden Dome.

10.30 p.m.—Température et l'heure.

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. L. Sheriff Marmalade, Breakfast Can B.S.

10 h. 30. Ouverture des cotations.

10 h. 45. Heure Columbia et rapports de la température pour l'aviation.

11 h. Service religieux au Cénophore.—L'Armistice, Montréal

11 h. 30. Tintex Melodie.

11 h. 30. Température. Columbia Musical.

12 h. 30. Les stocks. Montréal-New-York.

12 h. 40. Récital d'orgue de la Salle Tudor, par le docteur Herbert Sanders.

3 h. 45. Cotations, McDougall et Cowans.

5 h. L'Heure Flo-Glaze.

6 h. Nouvelles. Le sommaire de la soirée.

6 h. 10. Musique Columbia.

7 h. Allocation sur les pêches.

6 h. 28. Santa Claus chez Eaton et le jeu.

7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Ritz-Carlton.

8 h. L'heure provinciale.

9 h. C.N.R.M.—Montréal—C.N.R.

10 h. Nouvelle musicale

10 h. 15. Paramount Public Play house.

11 h. Jack Denny.

11 h. 30. Nocturne—Orgue.

CNRM—Montréal—411 mètres

9 h. à 11 h. Concert pour les auditeurs de langue française et programme divers.

CKGW—Toronto—434.80 mètres

6 h. Black et Gold Room Orchestra.

6 h. 15. Programme Scott Pump.

6 h. 45. Musique en dinant.

7 h. Amos n' Andy. N.B.C.

7 h. 15. Borden Eagle Flights.

7 h. 30. Silence.

8 h. Programme musical par la Toronto Asphalt Roofing Orchestra.

8 h. 30. Big Guns.

9 h. Tek Music.

10 h. C.G.E. Vagabonds.

10 h. 30. Programme de l'anniversaire de l'Armistice.

11 h. 30. Silence. C.P.R.Y.

12 h. Température.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 mètres

600 k.

10 h. Anna Jettick Song bird.

10 h. 15. L'orchestre Lucky Strike.

11 h. Mystery House.

11 h. 30. Orchestre de Vincent Lopez.

12 h. Orchestre de Duke Ellington.

12 h. 30. Jack Wilbin.

plusieurs membres des différents partis de la Chambre qui accordaient leur appui aux travaillistes retireront cet appui pourtant nécessaire au maintien du Gouvernement. Lloyd George, si les critiques de ses propres collègues continuent, pourra également retirer son appui. La débâcle serait complète.

De toute façon, aucun parti ne voudrait se trouver dans une situation aussi désespérée que celle où se débat désespérément le parti travailliste.

CE SOIR A ST-LOUIS DE FRANCE

La section St-Louis de France de la Société St-Jean Baptiste tiendra demain sa réunion régulière dans le sous-sol de l'église. Plusieurs questions importantes étant à l'ordre du jour, tous les membres sont priés d'être présents.

Il y aura tirage du prix du concours de recrutement, soit \$2.50 en or, don de M. O. Beaucaire. On mettra aussi la dernière main à l'organisation d'un parti d'habitants qui sera donné le 15 du courant, à 3671 rue Berri.

En plus une intéressante conférence sera donnée par M. J. A. Lamoureux sur l'assurance sociale contre le chômage. Encore une fois, chacun est prié d'assister à cette réunion.

SAVONAROLE

Suite de la page 4.

gnurie où l'on accumula tous les objets que la malédiction du prophète avait voués au feu.

Le premier rang, à compter du bas, était formé par les masques de carnaval, les fausses barbes, les costumes de matassins, corselets de soie, morions dorés, grelots et cliquant; le deuxième comprenait les œuvres d'imagination profane, parmi lesquelles celles de Boccace et de Pétrarque; par-dessus, c'était le brillant amoncellement des parures féminines, robes de brocart, dentelles, bijoux, pommales, farôs et parfums; le quatrième rang était fait des instruments de musique mondains; fifres, tambourins, mandolines et violes d'amour, on se mêlait les jeux de cartes, jeux d'échecs et trictracs; enfin, le couronne-

ment se composait des œuvres d'art dites déshonnêtes, notamment de toutes les peintures où se voyaient des corps nus; parmi elles, des chefs-d'œuvre dus aux plus grands artistes; et telle était, dans le moment, l'exaltation des esprits surchauffés par le prédicateur, que des peintres admirables comme Fra Bartolomeo et Lorenzo de Credi, vinrent spontanément livrer aux flammes les études de nu faites dans leurs ateliers.

Et, l'an d'après, la folle hécatombe se renouvela au chant des cantiques.

Mais ces autodafés marquèrent un point d'arrêt dans la popularité du prophète. Après le premier moment de surexcitation, de bons esprits se dirent que le "saint" y allait tout de même un peu fort. Brûler les œuvres de Pétrarque, détruire des portraits de femmes, chefs d'œuvre de l'art, sous prétexte que ces dames y étaient quelque peu décolletées, était d'un scrupule excessif.

Vers le même temps une terrible épidémie de peste s'abattit sur Florence. Elle y fit des ravages affreux. Un grand nombre de religieux du couvent de Saint-Marc s'enfuirent de la ville. Savonarole, à vrai dire, demeura.

"Nous sommes encore plus de quarante, écrit-il. Les citoyens pouvoient à notre subsistance et ne nous laissent manquer de rien. Comme nous ne sortons pas de la maison, ils nous apportent ce qui nous est nécessaire". Savonarole ajoutait qu'il restait pour consoler les affligés. Mais, fit-on justement remarquer, c'étaient surtout les malades qui avaient besoin de consolation. Or, ceux-ci ne pouvaient venir les querir au couvent où Savonarole demeurait un peu trop prudemment enfermé.

Enfin, tombèrent sur le prédicateur les sentences d'excommunication lancées par le pape Alexandre VI. On estimera peut-être que Savonarole les avait motivées, non seulement par ses attaques violentes contre le Souverain Pontife, mais en refusant de se plier à la décision pontificale qui avait rattaché son couvent à l'obédience d'une province voisine, par quoi avait été détruite son autorité de vicaire général en Toscane.

Savonarole refusa avec éclat de se soumettre aux lettres d'interdit; il refusa de se rendre à Rome pour se justifier. Il entendait démontrer que la bulle d'excommunication était nulle dans les conditions où elle avait été publiée. Il lui arriva de proclamer en chaire et de répéter qu'il était prêt à se soumettre au jugement de Dieu pour justifier

EPOUSE DE "BOSSY"



IL Y A UN AN que cette jeune fille était mariée à Andrew J. "Bossy" Gillis, maire de Newburyport, Mass., et personne ne le savait. C'est Gillis qui a révélé la chose. Cette jeune fille est Louise C. Barboro, de Newburyport.

La vérité de ses affirmations. Un de ses plus fidèles disciples, Fra Domenico Buonvicini, s'effrita à subir l'épreuve en lieu et place de son prieur. Les ordres rivaux, Augustins, Franciscains, relevèrent le défi. La question en arriva à passionner l'opinion publique. A Florence, on ne parlait plus de l'épreuve. Deux camps s'étaient formés, très animés: l'un contre l'autre; les Piagnoni [pleureurs], tenaient pour le prophète; les Arrabbiati [enragés] le traitaient de farouche et d'imposteur. Les membres de la Seigneurie, qui semblaient, dans le moment, dans des dispositions impartiales entre les deux camps, décidèrent que, pour ramener le calme dans la ville, l'épreuve aurait lieu. Elle fut fixée au 7 avril 1498. Un long couloir, formé de planches et de rondins, fut disposé sur la place de la Seigneurie, devant la célèbre loge des "lanças". Les tenants de l'un et l'autre parti auraient à y passer après que le feu y aurait été mis. Celui que Dieu favorisait, en sortait sain et sauf. L'un des membres de la Seigneurie avait proposé l'épreuve par l'eau. Les deux compétiteurs seraient simultanément plongés dans une grande cuve; celui que le ciel couvrirait de sa protection, en sortirait sans être mouillé.

Le jour venu, la place de la Seigneurie était noire de monde. Avec quelle impatience, quelle avidité, les Florentins attendaient la manifestation de la volonté divine et qui mettrait fin au conflit dont la cité était déchirée.

Mais le temps était incertain: De sombres nuages couvraient le ciel. Et l'heure marquée pour l'épreuve était passée depuis longtemps, que les spectateurs attendaient encore qu'elle commençât. Au pied du bûcher, l'un et l'autre parti commençaient qu'ils s'étaient étourdiment engagés dans l'aventure. Ils ne se souciaient plus de voir leurs projets se réaliser. Nonobstant leur assurance, les uns comme les autres en redoutaient le présent, l'issue. Savonarole ne voulait plus permettre à son tenant de s'engager parmi les flammes s'il tenait une hostie consacrée entre les mains; contre quoi ses adversaires protestaient que si, d'aventure, l'hostie était brûlée, la foi des Florentins en serait atteinte.

Le feu commençait à flamber, quand tomba une pluie torrentielle qui l'éteignit. Savonarole en conclut que le ciel désapprouvait l'épreuve; mais le peuple, lui, en concluait que si le "prophète" avait tant différé, contesté, discuté, c'était dans l'attente de cette averse libératrice qui semblait imminente.

La réaction fut aussi vive que l'enthousiasme, pour le fougueux prédicateur, avait été ardent. Dès le lendemain, 8 avril 1498, la foule en armes se précipitait à l'assaut du couvent de Saint-Marc. Les religieux, transformés en hommes de guerre, résistèrent vaillamment; ils tuèrent plusieurs des assaillants mais ils devaient succomber. On s'empara de Savonarole et de ses plus dévoués adhérents, frère Silvestre. Après un procès inique où une partialité révoltante et une mauvaise foi cruelle s'étalèrent sans pudeur, après que Savonarole eût été, à plusieurs reprises, appliqué à la torture, les trois dominicains furent condamnés au bûcher. Savonarole était frappé comme hérétique. On s'empuyait sur les aveux que la délicatesse de sa constitution lui avait arrachés durant la torture, aveux qu'il avait, dès après, reniés.

Le prieur de Saint-Marc subit le supplice avec autant de calme que de dignité [23 mai 1498].

Et, après sa mort, une nouvelle réaction se produisit. Mobilité des foules humaines. Chaque année, à cette date du 23 mai, des mains pieuses venaient répandre des fleurs sur la place où le "saint" avait été livré aux flammes; à Rome même, dès l'an 1500, était frappée une médaille à la gloire de celui qui y était nommé le "bienheureux martyr"; le pape Sixte des peintres florentins à cette date, le divin Botticelli, peignait en son honneur un tableau où, avec ses deux compagnons, Dominique et Silvestre, Savonarole était ravi au ciel par les anges; et le grand Michel-Ange se proclamait ouvertement son fidèle admirateur.

HOCKEY

LUTTE

SPORTS

COURSES

BOXE

GEORGE VASSELL BAT SIKI

LE GREC A PERDU LA PREMIERE CHUTE POUR PRENDRE LES AUTRES

ZARYNOFF, L'ACROBATE RUSSE, A DONNE UNE FAMEUSE EXHIBITION ET IL A BATTU SON ADVERSAIRE DEMETROFF EN 32 MINUTES — JACK SHERRY A PRIS UNE CHUTE SUR JACK GANSON EN 22M. 15S. — SIKI ET VASSELL ONT BRISE LES CABLES DANS L'ARDEUR DE LA RENCONTRE — LES JOUEURS DE RUGBY D'ONTARIO ONT PRIS LA PART DE VASSELL ET L'ONT ENCOURAGE A LA VICTOIRE

Le théâtre Saint-Denis, où les spectateurs avaient l'habitude d'aller voir du cinéma amusant ou triste, des pièces graves ou légères, des opéras et des opérettes, avait pris hier soir un aspect tout différent. Sur la scène, au lieu des décors pompeux, trois cables blancs, sévères, rigides, de vrais cables de pendus, délimitaient un carré où des lutteurs devaient se disputer la victoire, s'étreindre désespérément, se torde les membres à se les briser, tout cela pour faire goûter des sensations nouvelles à des hommes et à des femmes bâtis en chair et en os comme eux, sensibles comme eux à la douleur, plus qu'eux probablement.

Et les athlètes au programme ont bien rempli leur devoir. Ils ont même fait plus: ils ont brisé les cables sévères, au grand désespoir de M. Cardinal qui a dû tirer ses ficelles pour les réparer.

Cet incident s'est produit dans la finale alors que le fameux lutteur noir, Réginald Siki, surnommé "La Panthère de l'Abyssinie" se mesurait avec le Grec George Vassell. Le noir avait pris une première chute sur son antagoniste en 17m. 50s, en lui appliquant un ciseau de corps avec ses longues jambes plantées sur de longs pieds aux orteils écrochus. Vassell, pressuré comme dans un étou, en avait perdu la respiration. Il était pâle, défait, prêt à se trouver mal. Plutôt que de perdre connaissance pour tout de bon, il se laissa coller les deux-épaules au tapis, au grand amusement des partisans du Grec russe.

Mais Vassell n'avait pas dit son dernier mot. Il revint, pour la deuxième reprise, salué par les applaudissements des joueurs de rugby de l'Ontario qui décidément l'avaient choisi comme leur favori. Ces athlètes de la province sœur étaient de joyeuse humeur à la suite d'un banquet que la ville leur avait offert au Viger. Ils firent tant et tant de bruit que Vassell se décida à river son clou au noir et à mâter la fameuse "Panthère".

Ce ne fut pas chose facile. Il dut commencer par faire peur à Siki en lui portant des coups effectifs mais peu loyaux dans la région du coeur. Réginald n'en pouvait plus. Une large bande de coton collant marquait la place de son coeur, indiquant du coup à l'adversaire l'endroit sensible. Vassell prit ce point pour cible et par des coups portés par en dessous, il fit reculer Siki. Lorsque le noir eut pris peur, ce fut chose facile pour Vassell de le faire culbuter savamment pour prendre la seconde chute en 18m. 30s.

Puis vint la reprise finale. Ce fut un combat sauvage que se livrèrent les deux antagonistes anxieux de l'emporter. Siki eut recours à des prises de tête savamment appliquées. Vassell paraissait visiblement affaibli. Tout le monde prévoyait que le noir allait gagner lorsque l'imprévu se produisit. Vassell frappa le noir dans la région du coeur et le coucha après l'avoir fait culbuter par dessus sa tête.

Dépité par des tactiques aussi peu sportives, les partisans de Siki protestèrent violemment. Ils lancèrent des journaux dans l'arène, sifflèrent, mais en vain. La décision de l'arbitre ne fut pas changée et Vassell resta avec la victoire.

Deux autres rencontres avaient précédé cette finale. Le comte Zarino, l'homme caoutchouc, le

DEBUTS DE LA N.H.L. CE SOIR

Les Maroons iront rencontrer les Sénateurs — Les Américains feront la lutte aux Bruins et les Rangers iront essayer le nouveau Philadelphie de Cooper Smeaton

Le premier coup de canon, dans la National Hockey League, le seul circuit majeur de hockey au monde, sera tiré ce soir, alors que six clubs se feront la lutte. Les Maroons joueront à Ottawa, les Américains à Boston et les Rangers à Philadelphie. La série continuera ensuite jeudi alors que les Américains seront à Toronto et les Rangers à Détroit. La N. H. L., dirigée depuis plusieurs années par Frank Calder, compte dix équipes, dont quatre du Canada et six des Etats-Unis. On voit que les Américains ont fait des progrès dans le hockey, même si les joueurs sont, pour la plupart, des Canadiens. L'argent dit son mot dans le professionnalisme et nos voisins ont l'avantage d'être plus argentés, de sorte qu'ils peuvent facilement engager les joueurs qu'ils désirent.

Le championnat de la ligue, conséquemment le championnat mondial, appartient au Canadien, qui défait le Boston leader dans la série de détail l'an dernier. Le Canadien, que dirige Cecil Hart, aura la même équipe cette année, en plus de quelques jeunes joueurs qui promettent beaucoup, principalement Johnny Gagnon, ancien équipier du Québec. Les autres joueurs du Canadien, à date, sont Hainsworth, Sylvio Mantha, Marty Burke, Aurel Joliat, Howie Morenz, Nick Wasnie, C. Mantha, Larochelle, G. Giroux, A. Groux, A. Cook, Elzuc, Lépine.

Le Boston aura pratiquement la même équipe que l'an dernier car Art. Ross, le gérant, fut très satisfait du travail de ses joueurs, et il aurait eu tort de se défaire de ses fameuses lignes d'attaque et de défense. Les Bruins sont encore favoris dans la section américaine, bien que les autres clubs se soient renforcés.

Les Maroons auront quantité de nouveaux joueurs sur leur équipe. Ils aligneront Flat Walsh, Wilcox, Seibert, Stewart, Smith Trotter, Ward, et Bill Phillips, de l'an dernier, avec Dave Kerr, Gallagher, Earl Roche, Desse Roche, Haynes et Huggins, du M.A. A.A., n plus de Jack McVicar du Providence. Ce sera une forte équipe pour le gérant Dunc Munro.

On se demande ce que feront les Sénateurs d'Ottawa, maintenant que King Clancy, l'âme du club, est parti. La situation du hockey professionnel dans la capitale n'est pas rose depuis quelques saisons, et l'on craint toujours de voir les Sénateurs disparaître. Le gérant Dave Gill compte sur la présence de quelques recrues pour tenir une bonne position, mais il aura un travail ardu durant la saison.

Les chances de Toronto semblent très belles, maintenant que l'on a pu se procurer les services de Kink Clancy. Ce joueur, payé \$50,000 aux Sénateurs, est pratiquement une équipe à lui seul. Son travail sur la défense est

Suite à la page 11.

L'EQUIPE DE HARVARD



QUELQUE ETOILES du club de l'université de Harvard. De gauche à droite: Jess Hawley, le nouvel entraîneur qui secondera Arnold Horween dans son travail; Arthur Huguely, Eugene Record et Frank Saughnessy.

LA CEDULE DE LA LIGUE COMMERCIALE

La ligue de hockey commerciale a adopté à son assemblée tenue samedi dernier, son calendrier des joutes pour la prochaine saison qui sera inaugurée le 26 novembre, à l'Aréna Mont-Royal.

La ligue se composera de six clubs bien balancés et les joutes promettent d'être très intéressantes.

Voici le calendrier des parties: Novembre 26. — M. H. L. vs Jarry & Frères; Canada Cement vs Crane Ltd.; Canada Packers vs Omer De Serres.

Décembre 3. — Crane Ltd. vs Omer DeSerres; Canada Packers vs Jarry Frères; M. L. H. vs Canada Cement.

Décembre 10. — Canada Cement vs Omer DeSerres; M. L. P. vs Canada Packers; Jarry Frères vs Crane Ltd.

Décembre 17. — Canada Packers vs Canada Cement; Omer DeSerres vs Jarry Frères; Crane Ltd vs M. L. H.

Janvier 7. — Jarry Frères vs Canada Cement; Omer DeSerres vs M. L. H.; Canada Packers vs Crane Ltd.

Janvier 14. — Omer DeSerres vs Canada Packers; Crane Ltd. vs Canada Cement; Jarry Frères vs M. L. H.

Janvier 21. — Canada Cement vs M. L. H.; Omer DeSerres vs

BATTALINO VS KID CHOCOLATE

New-York, 10. — Bat Battalino, de Hartford, Conn. défendra son titre de champion du monde classe poids plume contre le boxeur cubain Kid Chocolate, dans un combat de 15 rondes au Madison Square Garden le 12 décembre prochain. Cette rencontre sera la principale au programme de la soirée annuelle au profit du fond de Noël.

Battalino détient le titre de champion poids plume depuis le mois de septembre 1929 après qu'il eût battu le Français André Routsis aux points. Chocolate a été considéré comme le plus dangereux rival de Battalino mais il a subi une défaite décevante aux mains de Fidel La Barba récemment.

Le 28 novembre, La Barba rencontrera Bud Taylor, de Terre Haute, Ind., dans un combat de dix rondes.

Crane Ltd.; Canada Packers vs Jarry Frères.

Janvier 28. — Crane Ltd. vs Jarry Frère; Canada Packers vs M. L. H.; Omer DeSerres vs Canada Cement.

Février 4. — M. L. H. vs Crane Ltd.; Jarry Frères vs Omer DeSerres; Canada Cement vs Canada Packers.

Février 11. — Crane Ltd. vs Canada Packers; Canada Cement vs Jarry Frères; M. L. H. vs Omer DeSerres.

HISTORIQUE DE LA LIGUE DU PACIFIQUE

Il y a plus qu'un club canadien, le Vancouver, mais il attend tenir son bout

Victoria, C.A. 11. — Pour la première fois en dix-neuf ans, les clubs de hockey professionnels des Etats-Unis seront plus nombreux que les clubs canadiens sur le Pacifique. Dans quelques semaines la Ligue du Pacifique commença ses opérations avec trois clubs américains, Seattle, Portland et Tacoma, alors qu'il n'y avait auparavant qu'un représentant du Canada à Vancouver.

Il est pratiquement une répétition des conditions actuelles de la National Hockey League, dans laquelle on compte six clubs des Etats-Unis contre quatre du Canada. Toutefois, les présidents des deux ligues sont des Canadiens; Frank Calder dirige encore la N. H. L., tandis que Frank Patrick a la charge de la ligue du Pacifique. De plus, tous les gérants des clubs, à part quelques exceptions, sont des Canadiens, qui gagnent environ un million pendant la saison froide.

Dans la ligue du Pacifique, les Etats-Unis comptent une entrée plus, la Victoria ayant vendu sa franchise et ses joueurs à l'Amérique. Pendant plusieurs années les deux pays avaient été sur un pied d'égalité, mais on ne peut pas que le Canada puisse regagner le terrain per-

manent. En 1911, quand Frank et Les Patrick organisèrent la ligue du Pacifique, il y avait seulement deux clubs canadiens, Victoria, Vancouver et New-Westminster. Ils avaient les franchises, mais ils ne pouvaient supporter son équipe à cause du peu de population de la ville, on transféra le club à Seattle, qui fut la première équipe des Etats-Unis à avoir du hockey professionnel. Cela se produisit en 1912-13.

Pendant la grande guerre, les conditions changèrent souvent de visage, vu les conditions difficiles de ce temps-là. Spokane et Portland eurent une équipe de hockey de rôle, puis en 1918, les franchises se trouverent à Vancouver, Victoria, Vancouver et Portland.

Il y eut aussi une ligue dans les Etats-Unis, comprenant des clubs à Seattle, Edmonton, Calgary et Vancouver, et la qualité du jeu qui donna à cette ligue fut suffisante pour permettre au championnat de circuit de jouer pour la première fois à Stanley. Le Regina gagna le titre mais fut éliminé dans la finale par le Vancouver, champion de l'Ouest. Le Vancouver vint jouer dans l'Est et fut éliminé à son tour par l'Ottawa.

En 1924-25, le club Seattle se vit sans arena pour jouer ses matches et Victoria et Vancouver trouvèrent les seules villes du Pacifique. Les frères Patrick furent alors d'affilier leur club avec celui de l'Ouest, formant ainsi une ligue de six clubs. Les équipes jouaient au Canada et les amateurs pensèrent un moment que le hockey professionnel était mort dans les Etats-Unis. Les affaires n'allèrent pas tout à fait bien, et finalement le Regina fut vendu à Portland, avec Muldoon en charge du club. Muldoon fit une grosse erreur à Portland, échangeant Eddie Shore, maintenant des Boston Bruins, Bob Trapp, du club Edmondson, qui était à ses débuts, et depuis il est devenu l'un des plus grands joueurs de la N. H. L.

La ligue de l'Ouest s'appela la Western Hockey League et commença pour la dernière fois en 1925-26, avec cinq clubs canadiens: Victoria, Vancouver, Edmonton et Calgary, et un club américain: Portland. L'année suivante, la ligue complète de la propriété de la N. H. L. Frank Patrick vendi pour \$100,000 ses droits sur son club après la série pour l'année

LE DR GEOFFRION ÉLU PRÉSIDENT

Samedi dernier, le club de raquettes le Montagnard, l'une des plus vieilles organisations sportives canadiennes-françaises, puisqu'elle a été fondée en 1896, a tenu son assemblée annuelle, à la salle de l'Union du commerce, rue Berri. Un grand nombre de membres y assistaient et l'assemblée n'a pas manqué d'entrain.

Les élections générales ont donné le résultat suivant: l'échevin J. H. LaMarre, président; honoraire; le Dr. L. O. Geoffrion, président actif; Donat Lefebvre, vice-président; J.-H. Desjardins, 2e vice-président; Edmond Lefrançois, trésorier; Aimé Domingue, secrétaire; Marcel Domingue, assistant-secrétaire; Yvon Archambault, capitaine; Louis Meunier, lieutenant-capitaine; directeurs: J. A. Morand, Albert Fournier, Raul Paradis, L.-U. Demers, Augustin Comte, J.-A. Lecours. Le Dr. Albert Lefrançois, porteur de drapeau. Délégués à l'Union locale et canadienne: le Dr. L. O. Geoffrion et Edmond Lefrançois. Auditeurs: Victor Roy et Donat Lefebvre. Ex-président, Arthur Goudron, ex-officier.

LES COURSES A PIMLICO

RESULTATS
Première course. — Mynheer, 21.50, 8.90, 6.20; Garlie 8.90, 7.10 Fervid 3.40.
Deuxième course. — Cabell-dale 25.40, 8.40, 6.30; Jane Rinehart 3.80, 3.10; Daddy Nelson 6.20.
Troisième course. — Mucker, 4.80, 3.10, 2.80; Swatter, 5.70, 5.20; Sun Hatter, 5.60.
Quatrième course. — Aziz, 3.90, 2.90, 2.30; Gun Man, 4.90, 3.40; Tailspin, 4.00.
Cinquième course. — Ladder, 15.70, 8.50, 6.50; Avalon, 9.60, 6.40; Pennate, 2.80.
Sixième course. — Angry, 24.90, 14.20, 7.80; Irish Polly, 9.20, 5.40; Montanaro, 4.20.
Septième course. — Boot To Boot, 24.00, 8.80, 5.70; Omareen, 9.70, 5.00; Sunvir, 3.20.

LES COURSES A LATONIA

RESULTATS
Première course. — Valdosta, 8.70, 3.04, 2.90; Scarlet Bridge, 2.82, 2.78; Bye O Baby, 7.44.
Deuxième course. — Bertrand 5.86, 3.22, 2.70; Lady Gibson, 3.34, 2.46; All Girls, —
Troisième course. — Ell Weir, 8.12, 4.38, 4.42; Onelys, 7.76, 6.04; Jodhpur, 5.56.
Quatrième course. — Lightning, 7.88, 3.92, 3.16; Black Comet, 4.22, 3.72; Sun Mack, 3.80.
Cinquième course. — Rolled Stocking, 11.08, 3.12, 2.14; Jem, 2.56, 2.10; Rueful, 2.10.
Sixième course. — Negropoli, 3.90, 2.80, 2.58; Silver Cord, 15.80, 6.34; Silvery, 3.12.
Septième course. — Bunch of Lilies, 7.20, 4.42, 3.06; Flying Express, 5.50, 3.80; Rushing, 3.54.

Stanley à Montréal, entre le Victoria et les Maroons.

On attendit deux ans ensuite avant de voir Frank Patrick songer à la réorganisation d'une nouvelle ligue professionnelle. Il plaça alors les franchises à Vancouver, Victoria, Portland et Seattle, où l'on venait de construire un nouvel arena pouvant loger six mille spectateurs. Pendant trois saisons cette ligue opéra sans changement dans les franchises. Cette année, cependant, Victoria disparaît de la carte et Tacoma fait ses débuts dans le hockey professionnel.

Et ce n'est pas tout. On croit que d'ici un an, Sacramento, Cal., sera prêt à s'occuper du hockey. Des préparatifs sont faits actuellement dans le but de placer une équipe dans cette ville dès l'an prochain. On pourrait alors affilier la ligue de l'Etat de Californie avec la ligue du Pacifique, ce qui ferait un circuit de huit clubs au moins. La Californie a des clubs à Oakland,

ILS DEMANDERONT DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

La prochaine saison de baseball est loin mais les joueurs pensent déjà à ce qu'ils gagneront l'année prochaine

New-York, 11. — Il faudra attendre encore deux mois avant que les clubs majeurs de baseball envoient les contrats aux joueurs mais actuellement les amateurs songent aux difficultés qu'auront certains clubs à faire signer tous leurs joueurs. Les équipiers, de leur côté, se demandent quel montant on leur offrira, et les propriétaires de clubs snogent sérieusement à quels ennuis les exposera la différence du salaire qu'ils offriront et celui qu'exigent les étoiles.

On ne peut voir pratiquement aucune équipe qui n'aura pas quelques grosses difficultés à faire signer quelques joueurs. Les Phillies devront faire de nouveaux arrangements avec Chuck Klein, l'un des meilleurs joueurs de l'heure actuelle. Il a été dit quelques fois que Klein serait vendu ou échangé, mais c'est peu probable. Les Yankees devront "financer" avec Lou Gehrig, qui fut très brillant en 1930 et les Giants doivent songer à Bill Terry, le champion de baseball pour la moyenne au bâton. A Brooklyn on ne pense pas sans crainte que Babe Herman exigera une fortune pour retourner avec les Robins.

Il sera plus difficile d'obtenir la signature de Gehrig cette année qu'il y a deux ans, alors que Lou ne se fit pas prier pour accepter les offres du club. Un joueur avait avisé alors Gehrig de ne pas signer à moins de \$30,000 pour la saison et Lou signa pour deux ans à \$20,000 par année. Il exigera au moins \$35,000, pour 1931, dit-on.

Herman donna beaucoup de trouble au Brooklyn avant de s'engager pour \$15,000, le printemps dernier. Il exigeait \$25,000 alors et ne céda qu'à la dernière minute. Heintman n'entend pas céder toujours, cependant, et quand il partit pour chez lui à la fin de la dernière saison, il déclara officiellement qu'il ne retournerait plus chez les Robins à moins d'avoir \$25,000 pour un été. Il ne jouera pas plutôt que d'accepter moins que ce montant ajouta-t-il.

Terry sera aussi exigeant, et non sans raison. On ne sait pas quel salaire le club lui offrira ni quel montant il exigera mais une chose certaine, c'est qu'il lui faudra une grosse augmentation. Bill eut déjà de la difficulté avec les Giants, et ceux-ci furent finalement obligés d'accepter les conditions du joueur.

A Chicago, il faudra discuter avec Hack Wilson, qui cogna plus de circuit que Babe Ruth en 1930. Le propriétaire William Wrigley peut s'attendre à une dure lutte. Il y a quelques semaines, tous les directeurs du club demandaient à Hack de battre Ruth, mais maintenant ils préféreraient sans doute que le Bambino fut encore le roi des circuits.

Et c'est ainsi sur toute la ligne. Les Athletics et les Cardinals, ayant gagné le championnat des deux ligues, augmentations générales à tous les joueurs dont les contrats sont expirés. Les Cleveland Indiens, de leur côté, auront à discuter d'un contrat avec Wes Ferrell l'un des meilleurs lanceurs actuellement sur le losange.

San Francisco et Los Angeles et en ajoutant Sacramento, on aurait une ligue de première force.

Ce qui cause le plus de regrets, cependant c'est qu'avec une telle ligue, le Canada n'aurait qu'une équipe en lice, le Vancouver. On se demande s'il ne viendra pas un temps où il sera plus avantageux d'opérer aussi cette franchise chez les Américains; une chose est certaine, cependant: les amateurs de Vancouver lutteront jusqu'au bout pour conserver leurs droits dans le hockey professionnel.

Service Maritime

Le capitaine Kuelkhen, commandant du cargo "Grandon" de la North German Lloyd, est arrivé à Montréal, dimanche soir, à bord de son navire, après plusieurs années d'absence. Le capitaine Kuelkhen a conduit des navires à peu près à tous les ports de l'univers. C'est son intention de faire une visite complète du port de Montréal, afin de juger par lui-même, des facilités qu'il offre, principalement au point de vue de la maintenance du grain.

Le "Grandon" quittera la métropole, samedi prochain, avec une cargaison d'environ 7,500 tonnes de farine et de grain qui sera transbordée ensuite, sur le "Bremen". L'Allemagne, a dit le commandant Kuelkhen est tenue d'importer du grain, parce que son sol ne peut en produire suffisamment pour ses besoins. Le

peuple allemand consomme une grande quantité de pain de seigle, mais il y entre une certaine proportion de farine de meilleure qualité. La population du pain de seigle à travers le monde, est remarquable, a déclaré le capitaine. Partout où il est allé, même en Orient, ceux qui montaient à bord de son navire lui ont demandé du pain de seigle. Ce pain, en plus d'être très agréable au goût, possède une belle valeur nutritive.

Avant d'entreprendre son voyage pour le Canada, le "Grandon" était affecté au service entre l'Australie et l'Allemagne. Les travailleurs ont causé, en Australie, des ennuis tels, que lors du dernier voyage, le "Grandon" a dû emporter suffisamment de charbon, pour assurer le voyage de retour. Il y avait là, une grève de charbonniers.

DEBUTS DE...

Suite de la page 10.
 toujours épatant, et ses courses sont dangereuses. Il rendra de grands services à Connie Smythe, qui aligne plusieurs jeunes équipiers que les conseils de Clancy feront mieux travailler.

Les Rangers de N. Y. ont en encore de bons avants, mais ils cherchent encore un bon joueur de défense. Roach gardera les buts du club, et le géant Lester Patrick aura trois lignes d'attaque: Bill Cook, Bun Cook et Frank Boucher; Murray Murdoch, Paul Thompson et Butch Keeling; Deacon Wake, Gene Garrigan et Eddie Roden. Sur la défense, Patrick a Ching Johnson, Léo Bourgeault et Frank Peters, mais ce n'est pas suffisant, car Johnson ne semble plus très effectif depuis son accident de l'an dernier.

Les N.-Y. Américains semblent vouloir causer toute la surprise de la saison. Grâce à son expérience du jeu et des joueurs, le nouveau gérant Eddie Gerard a su faire des changements effectifs et des achats "payants" pour la prochaine saison. Voici quelle équipe Gerard alignera probablement cet hiver: Worter, Simpson, Bridges, N. Himes, Patterson, Burch, Carson, Neville, Ems, Dutton, Pringle, McVeigh, Hughes et Sheppard.

Le Détroit a chargé son surnom de Cougars en celui de Falcons, cette année, et il a aussi fait des changements sur son équipe. Actuellement la question d'un gardien de buts se pose, car la direction du club ne sait pas encore si Stuart reviendra. On voulait avoir Baveridge, de l'Ottawa, et si ce dernier ne va pas à Détroit, Dolson sera appelé à couvrir le filet. Les autres joueurs du club seront: Noble, Rockburn, Goodfellow, McInenly, Filmora, Evans, Aurie, Hay, Creighton, Sorell et McCabe.

La franchise du Pittsburg a été passée à Philadelphie, pour la présente saison, et Copper Smeaton a laissé sa position d'arbitre en chef de la N.H.L. pour accepter la position de gérant des Quakers Smeaton s'y connaît en hockey et il devrait connaître du succès à Philadelphie. Il a gardé plusieurs joueurs des Pirates et fait ensuite des achats qui devraient l'aider. Actuellement, les joueurs ayant des contrats du club sont: Joe Mißer, Roger Smith, Herb Drury, John McKinnon, Hib Milks, Darragh, Barton, Manners, Jarvis et Lowrey.

Dick Irwin a aussi fait quelques échanges au cours de l'été et il présentera plusieurs figures nouvelles quand les Black Hawks entreront en action dans quelques jours. Le Chicago a deux excellents gardiens de buts en Alex Wood et Chuck Gardiner, et cela devrait suffire pour aider les Black Hawks à occuper une bonne position. Taffy Abel, Teddy Graham et Wenworth seront probablement employés sur la défense. A l'attaque, Irwin peut compter sur March, Somers, Armour, Ingram, Desjardins et Romnes, en plus de quelques autres joueurs très utiles.

Par ces quelques détails, on peut voir que la saison dans la N.H.L. sera encore plus intéressante que l'an dernier, car tous les clubs, pratiquement, ont fait des efforts pour se renforcer.

Indice de dépression

Au cours d'une entrevue qu'il donna récemment, sir Frederick Lewis, président de la Furness, Withy and Company, a signalé quelques-uns des indices de la dépression des activités dans le monde de la navigation. Il disait:

"Malheureusement, tandis que les propriétaires de compagnies maritimes sont tenus, pour leur propre protection, d'agir de façon à répondre au maximum de trafic, sur n'importe quelle route, le maximum d'espace offert est rarement complètement employé. Plusieurs de nos navires, actuellement, voyagent avec beaucoup d'espace inutilisé. Lorsque les affaires sont actives, de nouveaux venus font leur apparition, mais lorsque c'est le contraire, ce ne sont ordinairement pas les nouveaux venus qui diminuent le tonnage de leurs expéditions d'abord, et les vieilles lignes maritimes ont à souffrir.

"Je crois qu'il est logique d'affirmer qu'un surplus de tonnage, pour n'importe quel navire, est un désavantage marqué tant pour les propriétaires de vaisseaux que pour les expéditeurs. Ce n'est pas économique de faire naviguer des navires avec des cales vides. Je n'ai pas de doutes que plusieurs compagnies maritimes de cargos qui perdent de l'argent, aujourd'hui, tout en faisant de leur mieux, pourraient payer leurs frais, même avec les taux réduits du fret et le haut coût d'opération, s'il est possible pour quelqu'un de leur garantir un cargaison complète, voyage par voyage."

Le "Mauretania"

De nouveau, pour la septième fois consécutive, le "Mauretania" de la ligne Cunard, fera la grande croisière annuelle organisée par la compagnie. Le paquebot quittera New-York le 21 février prochain et la croisière se terminera 34 jours plus tard, à Southampton, après avoir parcouru 9,549 milles. Il a fait la croisière à travers la Méditerranée.

Prochains départs

Le "Duchess of Richmond" quittera Montréal, pour Glasgow, Belfast et Liverpool, le 14 novembre courant. Un autre navire du Pacifique Canadien quittera Montréal, le 15 novembre courant, le "Montclare" pour Cherbourg et Southampton et Anvers, Southampton et Anvers.

Le "Laurentic" de la White Star, appareillera pour Glasgow, Belfast et Liverpool, le 15 novembre courant.

BLESSEE PAR UN CAMION

Mme Philomène Viau, âgée de 69 ans, 5966 De Gaspé, a été frappée, hier après-midi, par un camion conduit par T. Caron, 2434 Fullum, à l'angle des rues Beaubien et Drolet.

Mme Viau a été transportée à l'hôpital Notre-Dame. Elle souffre de fractures des deux jambes. Son état est critique.

GRATIS
 AUX INVENTEURS
 NOUVEAU MANUEL
 DE L'INVENTEUR
 ENVOYÉ SUR DEMANDE
 CRÉDIT 100% GARANTIE
 ALBERT FOURNIER
 100, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

LE JOURNAL
DES HOMMES
DES FEMMES
DES ENFANTS

L'ILLUSTRATION

Pour le peuple et par le peuple

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS ILLUSTRE DU MATIN EN AMERIQUE

2

LE SEUL
JOURNAL
DU MATIN
A
cents

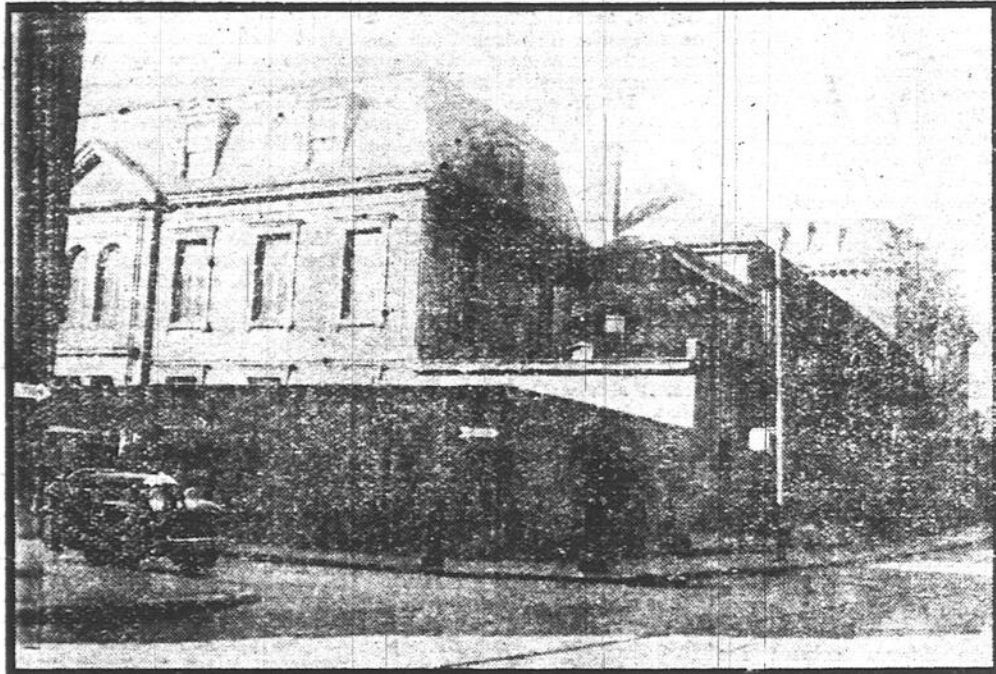
VOL. I, NO. III.

MONTREAL, MARDI, 11 NOVEMBRE, 1930.

PRIX: 2 CENTS

UN NOUVEL EDIFICE POUR LA COUR DU CORONER

L'ECOLE ST-LAURENT



CETTE ECOLE située sur la rue Côté, vient d'être vendue par les Messieurs de St-Sulpice à la compagnie des Tramways. Cette école a été construite en 1839 et depuis ce temps les Frères des Ecoles Chrétiennes ont enseigné à plus de 50,000 élèves.

(Cliché de l'«Illustration».)

LES PERROQUETS A WASHINGTON



Mlle NELL CROYLE de Washington, D.C., avec les premiers perroquets qui sont arrivés depuis que l'entrée des oiseaux-parleurs pourront entrer dans la capitale américaine. L'épidémie de la fameuse maladie dont on a tant parlé et dont l'on attribuait aux perroquets est complètement terminée. Les oiseaux-parlant pourront entrer dans la capitale américaine en aussi grand nombre qu'ils voudront.

QUI SERA LE PRESIDENT?

TRIPLE NOYADE



JOHN T. WAINWRIGHT (en haut), vice-consul américain à Cuba qui a été noyé en essayant de sauver Mme William R. Jackson, épouse du consul qui a été tombée à l'eau. En baissant son corps, R. Jackson, l'époux de la victime qui, lui aussi, a perdu de sa vie son dévouement. Cette triple noyade a été gérée dans le deuil l'ambassade américaine à Cuba.

LES DEUX CANDIDATS probables à la présidence des Etats-Unis lors des élections de 1931. A gauche, Franklin D. Roosevelt, démocrate qui a été réélu gouverneur de l'état de New-York et à droite, Dwight W. Morrow, républicain, sénateur pour l'état du New-Jersey.